



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1692,5

Qu. 511¹²² - 1692,5

Mercur.

<36623738710011

<36623738710011

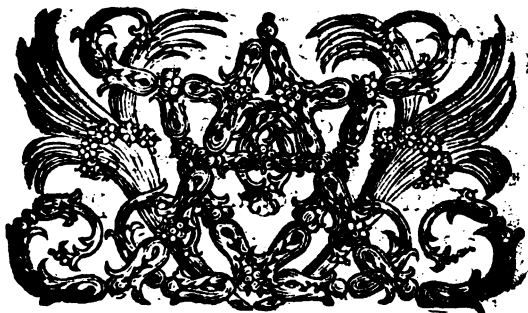
Bayer. Staatsbibliothek

B. F.

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

M A R 1692.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roy.

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la page 157.

La Liste de l'Armée Navale doit regarder la page 163.

L'Air doit regarder la page 235.

MOYJA

MOYJA 214017 19

MOX 56 M

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



TABLE.

P relude.	1
Version d'un Pseaume qui a beaucoup de rapport aux Affaires du temps.	2
Marques de zele des fidelles Suiets de Sa Majesté.	5
L'Hymen, l'Amour, & la Raison, Dialogue.	14
Mort de M. le Duc d'Elbeuf.	28
Discours fait par M. le Comte de Rebenac.	31
Agrémens de plusieurs Charges donné par le Roy.	63
Lettre du Berger de Flore.	69
Histoire.	85
Remarques sur la réponse faite par le Roy d'Espagne, au Bref écrit par Sa Sainteté, pour l'exhorter à la Paix.	108
Marriages.	128
Relation exacte du combat donné aux Isles.	142

TABLE.

<i>Galanterie.</i>	158
<i>Le Cygne & les Canards, Fable.</i>	162
<i>Etat des forces de mer du Roy.</i>	163
<i>Audience donnée par le Roy aux Députés des Etats de Bretagne.</i>	166
<i>Carte du Pays d'encre Sambre & Meuse.</i>	168
<i>Morts.</i>	169
<i>Nouvelles de Hongrie.</i>	176
<i>Ouvrages sur le Voyage du Roy.</i>	189
<i>Journal du Voyage du Roy, avec l'é- tat de ses Armées.</i>	190
<i>Articles des Enigmes.</i>	230
<i>Nouvelles de Vienne.</i>	235
<i>Nouvelles de Constantinople.</i>	237
<i>Bombardement d'Onelle.</i>	238
<i>Nouvelles de Londres.</i>	239
<i>Nouvelles de la Flote commandée par M. le Comte d'Estrees.</i>	241
<i>Nouvelles du Siege de Namur.</i>	243
<i>Dernieres nouvelles d'Angleterre, & du Prince d'Orange.</i>	247
<i>Apostille.</i>	là-même.
<i>Fin de la Table.</i>	



MERCURE GALANT.

M A Y 1692.

LE croy , Madame,
que vous vous ferez
un plaisir d'entendre
le Pseaume , *Quare*
fremuerunt Gentes , dans la bou-
che de nostre Auguste Mo-
narque. On en a fait une ver-
sion dont je vous fais part. Pour
peu que vous fassiez de refle-
xion à ce que contient ce

A

2 M E R C V R E

Pseaume , & à ce qui se passe
presentement en Europe , il
ne vous fera pas difficile de dé-
couvrir les endroits par où il
peut estre apliqué au Roy.

VERSION DU PSEAUME

Quare fremuerunt Gentes.

*Q*uel sujet de couroux , quelle
nouvelle injure

*De tant de Nations excite le mur-
mure ?*

*Que pretend leur fureur ? quel fri-
vole dessein ,*

*A mis à tant de Rois les armes à
la main ?*

*Rebelles au vray Dieu , corrupteurs
rémeuriers*

*De la Loy que son Verbe à transmise
à leurs Peres ,*

*Où jaloux que le Ciel par tout soit
mon appuy ,*

*S'attaquent-ils à moy pour se van-
ger de luy ?*

*Sauvons-nous , disent-ils , des fers
qu'on nous appreste ,*

*A la honte du joug derobons nôtre
tête ;*

*Détruisons un bonheur qui nous
blesse les yeux.*

*Mais le Maître Eternel de la terre
& des Cieux ,*

*Rira des vains projets que leur bou-
che m'anonce ,*

*Et ses foudres feront entendre la
réponse.*

*La discorde & l'effray troubleront
leur conseil ;*

*Je verray de leur haine avorter
l'appareil.*

*C'est moy , c'est moy qui suis , par
son ordre sublime ,*

De la sainte Sion le Prince legitime.

*C'est moy qui publieray , qui défen-
dray ses Loix.*

4 MERCURE

*Je trouve un Fils en toy , m'a dit ce
Roy des Rois ;*

*Aujourd'huy dans ton Dieu tu vas
trouver un Pere. -*

*Veux-tu des Nations confondre la
colere ?*

*Veux tu de leur dépouille enrichir
tes Etats ,*

*Ou voir tout l'Univers asservy par
ton bras ?*

*Parle , ton bras soudain armé de
mon tonnerre ,*

*Brisera tes jaloux , comme on brise
le verre ,*

*D'un opprobre éternel tu les verras
couverts ,*

*Ramper servilement sous le poids
de tes fers.*

*Vous donc , à qui ma gloire est un
mortel outrage ,*

*Du Dieu qui me protege entendez
le langage.*

*Fiers Monarques , souffrez qu'une
sainte terreur*

GALANT.

*Tourne en amour pour lay vostre
noire fureur.*

*Venez ; mettez l'orgueil qui vous
scent trop seduire ,*

*Aux pieds de ses Autels que vous
vouliez détruire.*

*Quand il fait dans les airs tonner
son fier courroux ,*

*Heureux qui tout à luy n'en peut
craindre les coups.*

La conservation de la personne sacrée du Roy est si nécessaire à toute la France, qu'il n'y a personne qui ne fasse tous les jours par les souhaits de son cœur la mesme priere que fit il y a fort peu de temps M. le prieur de Briquemauls dans une occasion solennelle ; où après avoir marqué l'obligation qu'avoient les Peuples de lever les mains au Ciel,

A 3.

6 MERCURE

comme fit Moyse, tandis que Josué combattoit à la teste de ses Armées, & de demander à Dieu qu'il luy plaise de conserver ce Monarque, il finit par ces paroles.

Ouy, Seigneur, **LOUIS LE GRAND** est vostre ouvrage, & vous estes engagé à sa défense. C'est de vous que nous l'avons reçu, c'est à vous à nous le conserver. C'est pour vous qu'il combat, c'est pour vous qu'il se reconnoist redevable de ses victoires. Venez promptement, Seigneur, à son secours, & regardez d'un œil favorable un Roy qui n'a point d'autres Ennemis que ceux de vostre Eglise. Il soutient vos Autels, affermissiez son Trône. Il prend luy seul en ses mains la défense de la Religion, prenez vous seul le soin de ses Etats. Il est le bouclier de la Foy, couvrez, Seig-

GALANT. 7

gneur, sa personne sacrée de vostre ombre, comme d'un bouclier qui le garantisse des dangers où tous les jours sa valeur l'expose. Dieu des Batailles, soutenez la force de son bras. Ange du grand grand Conseil dissipez la Ligue de ces lâches Princes, plus jaloux de vostre gloire que de la sienne. Renversez le Trône chancelant du superbe Adonias, qui a l'insolence de dire qu'il regnera sans vous, & qui n'a déjà que trop regné contre vous. Rendez aux Rois que cet Usurpateur a seduits, un cœur véritablement Chrétien, vous qui tenez entre vos mains les cœurs des Rois. Faites remonter sur le Trône de ses Peres un Roy fidelle, qui n'en est descendu que parce qu'il vouloit vous y faire monter. Mais pourquoy prescrire des bornes à vos bontez, Seigneur? Pourquoy vous importuner pour tant de fa-

A 4

8 M E R C U R E

veurs ? Une seule nous suffit ; que LOUIS LE GRAND vive, c'en est assez. Le cours de sa vie reglera celui de nos prosperitez. Il vous fera regner sur toute la terre, malgré la jalousie de ses Ennemis. Mais , Seigneur attendez encore quelque temps à le faire regner dans le Ciel. C'est la grace que nous vous demandons pour luy , dans ces jours de grace pour nous.

Entre tous ceux qui ont ce zele sincere & empressé pour le Roy , il n'y a personne qui en donne plus de marques que Mr le Comte de Fontaine Berenger , Capitaine au Regiment de Boufflers , qui outre toutes les réjouissances qu'il a faites pour chaque avantage particulier qu'ont remporté les François , a voulu encore

GALANT. 9

consacrer deux jours de chaque année par deux Fêtes solennelles pour demander à Dieu qu'il luy plaise de benir tous les projets de Sa Majesté. L'une de ces Fêtes se celebre le premier jour d'Octobre , Feste de Saint Remy , dans sa Terre de Fontaine-Berenger près Trun , Diocese de Sez , & l'autre le Mardy de la semaine de Pasques , dans sa Terre d'Herengerville , Diocese de Coutance. La ceremonie de cette derniere Feste se fit le 8. du mois passé avec beaucoup de magnificence. Mr Vincent, Prieur de l'Hôpital de Coutance , prêcha le matin sur la Charité , & fit l'Eloge du Roy avec une entiere satisfaction de son Auditoire. Mr Marqs , dont l'éloquence

A 5;

est connuë par tant de Sermons où il s'est fait admirer dans les meilleures Chaires du Royaume, fit l'après-dînée un nouveau Panegyrique de ce grand Monarque , & on chanta *l'Exaudiat* en Musique , avec les autres Prières que l'Eglise ordonne en pareille occasion. Mr le Comte de Fontaine Berenger traita toute la Noblesse , & fit distribuër de grandes aumônes. Chacun estoit sous les armes , & le soir tout son Logis fut illuminé , ainsi que tous les arbres qui sont autour d'un grand Etang qui en frappe les murs. Au milieu de cet Etang estoit dressé un bucher d'une construction toute singuliere. C'estoit un ouvrage quarré, environ de douze pieds qui sembloit porté par des pois-

sons. Les victoires que nous avons remportées sur Mer se distinguoient sur les bords, qui touchoient presque l'eau, & dans le milieu estoit un Neptune environné de toutes les Divinitez Maritimes, qui avoient sur leurs testes une espee de bassin d'une fontaine, avec un jet d'eau. Ce bassin estoit quarré, & haut de deux pieds, avec quatre Tableaux autour, dont celui qui faisoit face au Manoir Seigneurial, representoit le Temps, le plus ancien des Dieux, qui chassoit l'Hiver pour faire place au Printemps, & favoriser l'ardeur de nos illustres Guerriers. Sur le costé droit on remarquoit trois Aiglons sur un Dauphin, contemplant le Soleil qui dissipoit les nuages malgré

toutes les vapeurs qu'exhaloit la terre. Sur les quatre coins de la fontaine il y avoit quatre Amours , & chacun d'eux regardoit une des Parties du Monde. Toute la Machine estoit garnie de petards & de fusées , avec quatre petits Pierriers , & autant de petits Canons autour. Lors que la nuit fut venuë , Mr le Comte de Fontaine Berenger fit paroistre sur cet Etang le portrait d'une belle Nymphe , à qui il donna le nom de Déesse des belles Eaux, par allusion à celuy de Mademoiselle de Belleau-Costat d'auprès de Livato, l'une des plus aimables & des plus spirituelles personnes de la Province , qui est tellement charmée de tout ce qu'a fait le Roy , qu'elle a souhaité plu-

seurs fois d'estre homme pour avoir la gloire de le servir. Ce Portrait estoit suspendu adroitement par deux cordes, sur une corbeille toute garnie de lumieres & d'artifice, & on lisoit des Vers aux pieds des Amours, dont l'un se plaisoit à faire connoistre qu'il cherchoit une belle eau pour sa fontaine, & l'autre marquoit que jamais belle eau ne gâta rien. Les Vers des autres Amours n'avoient pas moins de galanterie. Le Feu, dont chacun loüa l'invention, fit un effet merveilleux, & l'Auteur de cette Feste receut de grands applaudissemens.

Tout ce que je vous ay fait voir de Mr de Senecé, a esté si bien receu dans vostre Provin-

ce , qu'il suffit presentement de vous le nommer en vous envoyant de ses Ouvrages , pour vous preparer à lire quelque chose d'un bon goust , & qui merite l'empressement que vous me marquez d'avoir tout ce qui part de sa plume. Le Dialogue qui suit est de sa façon.



L'HYMEN, L'AMOUR,

E T

LA RAISON.

L'HYMEN.

M On Frere , *jusqu'icy j'ay
gardé le silence.*

Jusqu'icy poussé vivement ,

GALANT.

FF

Mon cœur de son ressentiment
A reprimé la violence ;
Mais enfin il demande un éclaircis-
sement ,
Et je sens épuiser toute sa patience.
Je sçay que l'univers est soumis à
vos loix ,
Que la Nature suspendue
Est attentive à votre voix,
Que dans l'affreux chaos réglé par
votre choix ,
Elle eust esté sans vous pour jamais
confondue ,
Que vos premiers Sujets sont les
Dieux & les Rois,
Que vous regnez par tout. De vos
augustes droits
Je connois la vaste étendue ,
Et je n'ignore point l'honneur que je
vous dois.
Pourtant (vous le sçavez) tout puis-
sans que nous sommes ,
Il est par dessus nous un pouvoir dans
les Cieux ;

16 M E R C U R E

*Un Dieu commande aux Rois , un
Roy commande aux hommes ,
Et la raison gouverne & les Rois , &
les Dieux.*

*Oseriez-vous tout seul corrompre cet
usage ,*

*Pour moy toujours injuste , & tou-
jours rigoureux ?*

*Ne souffrirez-vous point qu'un Ga-
des malheureux*

Jouisse de son apanage ?

L' A M O U R.

*L'éloquence pour vous , mon Frere ,
n'est qu'un jeu.*

*De ces moralitez où tant de bon sens
brille ,*

L'hiver au coin de vostre feu ,

Vous endormez vostre Famille.

*C'est vostre fort , & sans vous of-
fenser.*

*Je pourrois ajouter que de cette quer-
relle.*

Je ne dois point m'embarasser.

GALANT. 17

*Vous voir grondeur , Hymen , n'est
pas chose nouvelle ,*

Vous ne sçauriez vous en passer.

*Mais qu'il soit un pouvoir que mon
pouvoir redoute ,*

*Qu'il soit quelque autre Dieu de mes
forces vainqueur ,*

C'est un article dont je doute ,

*Et ce n'est pas toujours la Raison
qu'on écoute.*

*Quand nous parlons ensemble au
fond du même cœur.*

*Je veux bien toutefois vous imposer
silence.*

*J'accepte la Raison pour discuter
nos droits.*

*De quoy vous plaignez-vous ? Par-
lez ; sans consequence*

Je m'y soumetts pour cette fois.

L'HYMEN.

*Vous m'avez outragé par plus d'un
ne entreprise ,*

*Le n'en reveille point le souvenir
cuisant ,*

Mais du moins rendez-moy Céphise,
De qui vous-mesme, Amour, vous
m'aviez fait present.
Toute jeune en mes mains elle fut
confignée,
Rien n'approchoit alors de ses em-
pressemens.
Quand de son cher Epoux elle estoit
éloignée,
Ses chagrins inquiets comptoient
tous les momens.
Pour vuider seul à seul quelque ten-
dre querelle,
C'estoit toujours nouveau cartel.
Luy rendre une visite estoit alors
pour elle
Un outrage mortel.
Aux Amis, aux Parens invisible, &
farouche,
Ce bienheureux Epoux l'occupoit en
tous lieux.
ses folâtres desirs s'échapoient par
ses yeux

GALANT. 19

*Quand la pudeur tâchoit de leur
fermer la bouche.*

*Tous ces amusemens qu'on appelle
plaisirs,*

*Opera, Concerts, Mascarades,
Par la comparaison rendus encor
plus fades,*

*Pour mes dons pretieux redoubloient
ses soupirs.*

Qu'on lui proposast quelque feste.

Une Comedie, un repas,

*A point nommé, vapeurs, ou mal
de teste*

La tiroient de ce mauvais pas.

*Point d'ornemens, point de pa-
rure.*

*Aux agrémens de la nature
Son ambition se bornoit.*

L'air negligé de sa coiffure

*Marquoit à quels emplois elle se
destinoit.*

*Combien de fois dans une prome-
nade*

*Ont-ils sur des gazonz fouléz
Fait brûler le Satyre, & rougir la
Nayade*

Parmes misteres revelez !

La tyrannique bien-seance

*Les forçoit-elle à quelque autre
entretien,*

*Tous deux on les voyoit livrez par
ma puissance*

A l'agreable impertinence

De faire mystere de rien.

Par quelque carresse furtive

*Je nourrissois leur flamme, & la ren-
dois plus vive.*

*De ceux qu'ils regardoient pour lors
comme ennemis,*

Je trompois la foule importune,

Et sçavois d'un plaisir permis

Leur faire une bonne fortune.



*Que ces temps sont changez ! Que
ces douceurs troublées*

*Ont quitté promptemens le party du
devoir !*

GALANT. 21

*Elle passe les jours, la volage, au
miroir,*

Et les nuits dans les assemblées.

*Son quartier qui la croit son plus
rare ornement,*

Ne la voit jamais sérieuse ;

*Brillant par tout ailleurs d'un ai-
mable enjouement,*

*Elle est dans son logis muette, ou
querelleuse.*

*Le seul nom de retraite allume son
courage,*

*Une foule importune à tous momens
l'accable.*

*Ieu, Musique, Festins, elle trouve
agréable*

Tout ce qui n'est point son Epoux ;

*Pour luy plus d'agrémens, pour luy
plus de tendresses.*

Si de quelques fausses caresses

Il est quelquefois honoré,

*Aux plus pressans besoins la feinte
se limite ;*

22 MERCURE

*C'est pour en obtenir quelque habit
chamarré.*

*C'est pour entretenir la Bassette
proscrite,*

Où le Lansquenet toléré.

*Qu'en d'autres temps mon ar-
deur le réveille,*

*Que de ses droits il veuille user,
La bouche qui le fuit, du soin de le
baiser*

*Charge negligemment l'oreille.
Seule avec luy ce ne sont que lan-
gueurs.*

*Quelque autre vient, il se retire;
A la feinte migraine, aux trom-
peuses vapeurs*

Succèdent les éclats de rire.

*Un grand lit de six pieds luy paroist
trop étroit;*

*Il faut en faire deux quand son
dégoust augmente,*

*Et d'un tel changement son artifice
adroit*

Accuse la Lune innocente.

Par le chagrin qui la tourmente

Son Domestique est en rumeur ;

Ses Valets, son Chien, sa Suivante

Souffrent de sa mauvaise humeur.

*Sous ces tristes dehors quel poison se
présente.*

*De quels événemens sommes-nous
menacés ?*

Vous qui me livrâtes Céphise,

*Amour, n'est-ce point vous qui me
la ravissiez ?*

L'AMOUR.

O la surprenante aventure,

*Qu'en pleine jouissance on finisse
d'aimer !*

A vous entendre déclamer,

J'ay cru que toute la nature

*D'un renaissant Chaos se devoit
alarmer.*

Je vois que ces plaintes naïves

*Tendent à me noircir d'un injuste
soupçon.*

Vos peintures sont un peu vives

24 M E R C U R E

*Il faut vous pardonner, vous vivez
sans façon.*

*L'infailible Raison prompt à vous
satisfaire*

Va terminer nostre debat;

*Mais au nom du Mary, pour éclair-
cir l'affaire*

*Sur certains faits souffrez l'inter-
rogat.*



*De vos commencemens l'ardeur tou-
jours brulante*

S'exprime-t-elle du même air?

N'est elle point un peu plus l'ente?

L'HYMEN.

Et le moyen, suis-je de fer?

L'AMOUR.

*Dans la tranquillité de vôtre joüis-
sance,*

Du desir de plaire occupé,

*En faites-vous toujours vôtre soin
d'importance?*

L'HYMEN.

GALANT.

25

L'HYMEN.

Les affaires m'ont dissipé.

L'AMOUR.

*Avez-vous bien eu l'industrie
De vous montrer toujours par le plus
beau costé*

Dont on use en galanterie ?

*Quelques défauts choquans n'ont-
ils point éclaté ?*

L'HYMEN.

*Quelle contrainte severe
Aux cœurs pour toujours unis !
Je suis nud , je suis sincere.
On me voit tel que je suis.*

L'AMOUR.

*Fort bien. Qu'avez - vous fait de
l'importune foule
De langueurs , de dégouts , de mur-
mures , d'ennuis,*

*Qui par tout après vous dans les
maisons se coule ?*

L'HYMEN.

*Ils m'obsèdent les jours , ils m'occu-
pent les nuits.*

B

L'AMOUR.

*Et la cruelle jalousie**A-t-elle encor suivi vos pas ?*

L'HYMEN,

*J'en ay toujours l'ame saisie ,**Nous ne nous desunissons pas.*

L'AMOUR.

*Et vous voulez qu'on vous cherisses,
Negligent , endormy , soupçonneux
dissipé ,**Ralenty dans vostre exercice ,
Et d'un soucy jaloux follement occu-
pé ?**Vous-mesme avez causé le mal qui
vous accable ;**Pour moy , je suis hors d'intérêt.
O vous , qui vous piquez si fort
d'estre équitable ,**Reine , prononcez nostre Arrest.*

LA RAISON.

*De ses conclusions Hymen est de-
bouté ,**Faute d'avoir produit ardeur &
nouveaueté ;*

Nous avons, déclarant l'instance criminelle ,

Ordonné qu'il tiendra prison perpétuelle ;

Dormeur toute la nuit , & grondeur tout le jour ,

Et nous le condamnons aux dépens de l'Amour ?

L'HYMEN.

Quoy , perfide Raison , quand je vous croyois presté

A soutenir la vérité ,

Les appas de la volupté

Vous font abandonner le party de l'honneste ?

Allez si de formais dans vostre lâche Cour

Vous me voyez chercher refuge...

L'AMOUR.

Courage, Hymen , poussez. Les loix donnent un jour

Pour declamer contre son Iuge.

B 2.

Les personnes du haut rang font tant de bruit dans le monde , que vous ne pouvez ignorer la mort de Mr le Duc d'Elbeuf , arrivée icy le 4. de ce mois. Il estoit Gouverneur des Provinces de Picardie , d'Artois, du Boulonois,& Pays conquis, & avoit épousé en 1638. estant alors âgé de 28.ans, Anne-Elisabeth de Lannoy, Veuve de Henry du Pleffis , Comte de la Rocheguyon , dont il eut Charles de Lorraine , né en 1650. & Anne-Elisabeth de Lorraine , mariée en 1669. à Bar-le-Duc , avec Charles-Henry Duc de Vaudemont , legitimé de Lorraine. Estant demeuré Veuf , il prit une seconde alliance en 1656. avec Elisabeth de la Tour d'Auvergne , Fille Ainée de Frederic-

Maurice de la Tour , Duc de Bouillon. Les Enfans qui sont sortis de ce second mariage , sont Marie-Eleonor , née en 1658. François-Marie née en 1659. Henry, né en 1661. & marié en 1677. à Mademoiselle de Vivonne , & Louis né en 1662. Cette seconde Femme estant morte , Mr le Duc d'Elbeuf épousa Mademoiselle de Navaille , Fille de feu Mr le Maréchal & Duc de Navaille , presentement Duchesse d'Elbeuf. Elbeuf est un Bourg en Normandie , situé sur la Riviere de Seine , trois lieues au dessus de Rouën , & érigé en Duché en 1581. en faveur de Charles de Lorraine I. du nom , Duc d'Elbeuf , Comte d'Harcourt , de Lislebonne & de Rieux , Pair , Grand Ecuyer , & Grand

Veneur de France , Gouverneur du Bourbonnois. Il estoit fort du mariage de René de Lorraine , Marquis d'Elbeuf , Chevalier des Ordres du Roy , septième Fils de Claude de Lorraine , Duc de Guise , avec Louïse de Rieux , Comtesse d'Harcourt , Fille de Claude I. Sire de Rieux , & de Susanne de Bourbon , la seconde Femme. Charles de Lorraine I. du nom , épousa Marguerite Chabot , Fille de Leonor , Comte de Charny , Grand Ecuyer de France , & entre autres Enfans , il en eut deux Fils , dont Henry , le Cadet , a fait la branche des Comtes d'Harcourt. Charles de Lorraine II. du nom , Duc d'Elbeuf , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Picardie , qui

estoit l'Ainé , épousa en 1619. Catherine - Henriette , légitimée de France, Fille du Roy Henry IV. & de Gabrielle d'Estrees , Duchesse de Beaufort , & mourut en 1657. laissant Charles de Lorraine III. du nom , Duc d'Elbeuf , qui vient de mourir ; François qui a eu des Enfans ; François Marie , que d'autres nomment Jule , Prince de Lislebonne , Catherine , Religieuse , & Marguerite-Ignace, qui mourut à Paris en 1679. âgée de cinquante ans , & qu'on appelloit Mademoiselle d'Elbeuf. Mr le Prince d'Elbeuf, presentement Duc d'Elbeuf , avoit la survivance du Gouvernement de Mr le Duc d'Elbeuf son Pere.

Mr de Rebenac , Envoyé Extraordinaire du Roy auprès

32 MERCURE

du Pape , a eu audience de Sa Sainteté , & je vous envoie la Harangue qu'il luy a faite. Je ne vous préviendray point sur cette Piece , estant assuré que vous y découvrirez bien plus de beautez en la lisant , que tout ce que je pourrois vous dire , ne vous en feroit attendre.



HARANGUE

FAITE AU PAPE ,

Par Mr le Comte de Rebenac,
Envoyé Extraordinaire
de France.

TRES-SAINT PERE ,
Lors que j'eus l'honneur de

baïſer les pieds de Voſtre Sainteté, je luy renouvellay par l'ordre du Roy mon Maître, les aſſurances de ſon reſpect filial, & de la haute eſtime que Sa Maieſté a conceuë pour les éminentes qualitez de Voſtre Sainteté. Je dois aujourd'huy, puis qu'Elle l'approuve, obéir à l'ordre le plus précis dont Sa Maieſté m'aït honoré. Elle veut que par une ouverture entiere pour V. S. je luy expoſe les ſentimens plus ſecrets de ſon cœur ſur la conjoncture preſente, afin que reglant ſa conduite ſur les lumieres & les ſages conſeils de V. S. le Roy mon Maître execute les reſolutions les plus convenables au maintien de la Religion, & au repos de toute la Chreſtienté. Il ſera, Tres-saint Père, dans une confiance d'autant plus

B 5

grande de voir un succès heureux des desseins que la seule pieté luy inspire , qu'ils auront eu l'approbation du Pere commun des Fidelles , & d'un Pape pour la personne duquel Sa Majesté a un respect si sincere , & une tendresse si veritable.

Vostre Sainteté voit aussi-bien que tout le reste de l'Europe , executer le plus grand des projets que l'ambition ait jamais inspirez à la Maison d'Autriche. Cette Maison , déjà si puissante par le prodigieux nombre des Pays qu'elle a soumis à son autorité , n'a pas crû néanmoins que le desir qu'elle a de s'agrandir deust estre satisfait. L'occasion luy a paru favorable , & elle a jugé qu'il estoit temps de sacrifier toutes choses à l'utilité qu'elle esperoit en retirer.

Je ſçay , Tres-saint Pere ,
 quel profond reſpect toute la
 terre doit à la perſonne de deux
 grands Potentats qui gouver-
 nent cette Maïſon. Leur pieté
 eſt connuë dans tout le monde ,
 & le Roy mon Maïſtre puniroit
 ſeverement en moy la faute
 que je commettrois ſi je m'éloi-
 gnois de mon devoir en ce ren-
 contre ; mais c'eſt auſſi ce qui
 doit rendre plus deplorable la
 confiance que Dieu permet que
 ces deux grands Princes pren-
 nent en des Miniſtres qui en
 abuſent , & qui remplis d'une
 fureur criminelle & d'une a-
 varice inſatiable , portent la
 deſolation dans tous les lieux
 où ils introduiſent les armes
 de leurs Maïſtres. Ce ſont
 eux , Tres-saint Pere , qui
 par une conduite qui

fera le scandale de toute la posterité , viennent de détruire la Religion Catholique en Angleterre , & de renverser un Roy legitime pour établir sur son Trône un Usurpateur , qui n'a eu de forces que celles qu'il a trouvées dans la protection de la Maison d'Autriche , & de prétexte pour autoriser son entreprise , que la pieté de ce Roy legitime, son zele pour la Religion Catholique , & son sincere attachement au Saint Siege.. Toute la terre sçait que ce sont les seules raisons dont les Usurpateurs se sont servis , & les seuls motifs qui ont obligé des Sujets Heretiques à se révolter contre leur Roy.

Combien de sacrileges , de

vexations pour les Catholiques & quelles oppressions dans tous les Etats Ecclesiastiques de l'Allemagne , ont esté les suites de la protection que les Ministres de l'Empereur ont accordée aux Protestans : Le simple & veritable recit en feroit horreur à V. S. mais le soin le plus pressant de ceux que l'intérest engage à suivre les sentimens des Ministres d'Autriche , est d'en ôter la connoissance à un saint Pape , qui sans doute suivroit les mouvemens que sa conscience & sa veritable pieté luy inspire-roient en ce rencontre.

Il seroit inutile , Tres-saint Pere , d'entrer avec V. S. dans une discussion plus ample du dessein qu'a formé la Maison d'Autriche de se rendre maîs-

ffresse souveraine de l'Italie , & d'y établir une autorité qui détruise tous les Princes qui la gouvernēt. Elle pretend que le titre d'Empereur qu'elle vient de rendre comme hereditaire , luy donne un droit naturel sur tous les Rois qui formoient autrefois l'Empire de Charlemagne , & elle croit que chaque Prince en son particulier doit à l'avenir recevoir comme une grace la possession de ses Domaines utiles , dans le temps qu'elle s'empare de tous les droits attachez à la Souveraineté , & particulièrement des contributions & des levées sur les Peuples. Ces deux derniers articles sont toujours l'objet que les Ministres d'Autriche se proposent , parce qu'ils satisfont également leur

ambition & leur avarice. Ce ne sont pas, Tres-saint Pere, des accusations vaines, ny formées par l'aigreur qui paroist ordinaire entre des partis differens. C'est une simple attention sur des faits qui sont incontestables. L'Histoire ne nous presente aucun Prince de la Maison d'Autriche, dont les veuës & les forces n'ayent abouty à l'execution de ce vaste projet. Le zele apparent pour la Religion Catholique & la pieté exterieure, ont esté les voiles dont les Ministres de cette Maison ont couvert leurs veritables desseins, lorsque l'union de tous les autres Princes de l'Europe a traversé leurs projets, ou que la foiblesse de quelques-uns de leurs regnes, les a mis hors d'esperance d'y

reussir. Mais, Saint Pere, toutes les fois que la conjoncture a esté favorable à la Maison d'Autriche, qu'elle a sceu faire agir les Alliez contre leurs veritables interets, & que la division dans les autres Etats luy estoit la crainte d'en estre traversée, on l'a veüe rentrer dans son caractere ambitieux; toutes les bien-seances ont disparu, les Pays ont esté usurpez; la pieté & la Religion n'ont plus esté que de vains pretextes; Rome & ses Eglises ont esté saccagées, & les Papes eux-mesmes par le plus grand des sacrileges, ont esté renfermez, & n'ont obtenu de liberté qu'en payant des sommes excessives.

Le Roy mon maistre demande à V. S. une seule chose, c'est de faire reflexion sur le rapport

qui se trouve entre l'estat où sont les affaires presentes de la Chrestienté , & celui où les Histoires remarquent qu'elles ont esté dans le plus grand peril. Elle verra que jamais la Religion ny la liberté publique n'ont esté si prestes de succomber , si on n'y met des obstacles. La Maison d'Austriche sacrifie tout à son ambition, & c'est une ambition si funeste qu'elle semble preferer les interests des Ennemis communs du nom Chrestien, au repos de la Chrestienté. Elle n'a point hesité en 1688. à abandonner la juste esperance qu'elle avoit de détruire l'Empire des Turcs, pour employer plus de forces à la destruction des Catholiques d'Angleterre , à appuyer les ressentimens des Calvinistes François

à mettre les protestans au comble de la prosperité , dans un temps où la pieté du Roy mon Maître avoit par tant de moyens, rendu leur ruine inevitable, & si les Imperiaux prétendent alleguer la Victoire qu'ils viennent de remporter sur les Turcs , comme une chose qui justifie leur conduite à cet égard , toute l'Europe, & V. S. mieux que personne, sçait qu'elle est due à une Providence de Dieu qui l'a ordonné ainsi, sans que la prudence ny la raison humaine y ayent aucune part. On voyoit en effet cette derniere Campagne que l'Armée de l'Empereur estoit beaucoup plus foible en Hongrie que celle des Infidelles , dans un temps où il destinoit la plus grande partie de ses Troupes au pillages de l'Italie.

Le Roy mon Maistre connoît encore avec une douleur qui ne peut estre égalee que par celle de V. S. que la Maison d'Autriche, ne veut réussir dans la veuë qu'elle a de se rendre maîtresse de l'Italie, qu'en y établissant les Heretiques, & on voit que l'Herésie y fait les mesmes progrès. Cette Maison sçait qu'inafailliblement la prudence & la Religion doivent s'opposer un jour au succès de ses desseins; que la prudence ne permet pas qu'on souffre plus long-temps l'usurpation qu'elle fait de la liberté de tous les Etats qui composent l'Italie, & que la Religion veut que tout le monde coure à la défense du Saint Siege & au soutien de son autorité, & c'est ce qui luy fait employer avec tant de soin les

moyens qu'elle trouve dans l'assistance des Heretiques. Ils sont ennemis irreconciliables du Saint Siege , & si les Troupes de l'Empereur ont déjà usurpé les Etats de Parme & de Plaisance , qui sont de toute notoriété des Fiefs dépendans de l'Eglise , les Heretiques auront bien moins de scrupule d'attaquer le Patrimoine de Saint Pierre , & de faire ressentir à Rome & à V. S. mesme ; les effets de leur haine , & de l'ambition de ceux qui les font agir.

Ce seroit une erreur , Tres-Saint Pere , si on se flatoit que la pieté & la bien-seance pussent y mettre quelque obstacle. Toutes les bornes sont renversées. Les Etats de Genes , de Parme & de Plaisance connoissent aujourd'huy par une triste

experience , que l'ancien attachement aux interets de cette Maison , les alliances du Sang , & le respect dû au Saint Siege , ne sont point des raisons qui s'opposent à l'ambition & à l'avarice des Ministres Imperiaux. C'est l'Italie toute entiere que , ces Ministres demandent , sans distinguer personne qu'autant que le peu de forces qu'ils ont encore les obligera de le faire , c'est à dire , qu'avec les douze mille hommes qu'ils ont eus cette année, ils n'ont occupé qu'un Pays proportionné à leurs forces , & ils esperent par le saccagement & le pillage de ce mesme Pays , qu'ils seront bientôt en estat d'augmenter leurs Troupes , & d'en usurper de nouveaux. Leurs desseins sont

publics ; ils n'en font plus de mystere eux-mesmes. Les actions & les discours du Comte Caraffa , & de tous leurs Ministres en sont les marques assurées. On voit mesme déjà , Saint Pere , qu'ils abandonnent leurs prétextes les plus plausibles. Les affaires leur paroissent trop bien établis pour avoir besoin , comme autrefois, de colorer leur entreprise. Leurs Emissaires avoient répandu qu'ils venoient au secours de l'Italie contre la France , mais de quelle maniere y sont ils venus ? Leur Armée arrive à la fin du mois d'Aoust , elle se retire à la my Octobre , après avoir esté fort inutilement six semaines en Campagne. Qui est-ce qui ne voit pas que leur dessein n'a point

été de faire la guerre à la France ? Ils n'ont voulu qu'un prétexte pour avoir des Troupes dans l'Italie , & soumettre à leur domination cette grande partie de l'Europe.

Conservez , Tres-saint Pere, cet esprit de pieté qui vous élève au Gouvernement de l'Eglise avec une approbation universelle. Soyez un Pere commun, & n'ayez point de partialité pour l'un ou pour l'autre de vos Enfans. Le Roy mon Maistre ne vous demande rien qui s'y oppose , & sa plus grande joye est de voir sur le Trône de l'Eglise un Pape dont le cœur soit remply d'un amour égal pour tous ceux qui luy sont soumis ; mais connoissez leurs fautes pour y apporter les remedes qui dépendent de

vous , & jugez de leurs sentimens par leur conduite , afin de louer d'un côté ce qui méritera de l'être , & de condamner de l'autre ce que V. S. trouvera de blâmable.

Vous verrez que le Roy mon Maître sacrifie les interets les plus chers de sa Couronne au zele qu'il a pour la Religion Catholique , lors que ses Ennemis d'un autre costé sacrifient cette Religion à leur politique particuliere. Sa Majesté détruit l'Herésie dans ses Etats, en bannit un nombre infiny de ses Sujets , parce qu'ils en estoient infectez , & son zele l'a porté à soutenir la véritable Religion dans tous les lieux où elle se trouve. La Maison d'Autriche protege ses Sujets bannis, & les arme contre leur Roy legitime,

legitime , va attaquer la Foy Catholique en Angleterre , pour y faire triompher la Protestante , & c'est sous sa protection ; & par la force de ses armes qu'on voit actuellement prêcher en public l'Herésie dans le Piedmont , & qu'un culte profane s'établit avec tant de succès dans l'Italie même , que le Prince d'Orange en a pris le prétexte de s'en glorifier comme d'un triomphe qu'il remportoit sur l'Eglise Romaine , dont il promet le renversement toutes les fois qu'il veut animer son party à faire quelque grand effort.

Mais, Saint Pere , qui peut rendre un témoignage plus grand & plus formel que V. S. sur la difference qui est entre la conduite que tient le Roy

C

mon Maître envers l'Eglise, & celle que tiennent les Ennemis ? On a veu depuis quelque temps une espece de trouble que le malheur avoit élevé entre le Saint Siege & Sa Majesté. Quels pas, quelles démarches n'a t-Elle pas faites pour donner à V. S. & aux Papes ses Predecesseurs les preuves les plus évidentes de la passion & du desir sincere qu'Elle avoit de restablir une union parfaite entr'Elle & V.S. & quelle application n'ont point eu ses ennemis à traverser par mille calomnies & par tous les artifices imaginables une réunion que toute l'Eglise demande à Dieu comme une de ses plus grandes Benedictions ? La pieté solide qui regle vostre conduite nous donne une assurance certaine

de la fin de ces malheureux troubles , & V. S. ſçait parfaitement que les eſprits intereſſez ſe mettent peu en peine du bien qui en reviendra à l'E-gliſe & à la Religion , ny de la reputation de V. S. pourveu qu'ils puiſſent ſignaler leur zele pour la paſſion de leurs Bien-faïcteurs , & meriter la continuation de leurs graces par une complaiſance ſi indigne.

Ils ſçavent bien , Saint Pere, qu'auffi-long-temps que l'union ſera parfaite entre V. S. & le Roy mon maître , le Saint Siege n'a rien à craindre de leur ambition , & c'eſt ce qui fait cette grande attention qu'ils ont à vous deſunir , parce que c'eſt ſur ce ſeul fondement qu'ils peuvent établir leur autorité dans l'Egliſe.

Je ſçay , tres-Saint Pere ; que je commettrois une faute ſi j'abusois de l'Audience que V. S. m'a bien voulu accorder , pour ofer luy avancer des faits qui ne fuſſent pas d'une certitude entiere. Ils le ſont , & je doute meſme que la temerité des ennemis du Roy mon Maïſtre ſoit aſſez grande pour en contredire aucun ; la verité les convaincroit ſur le champ , mais ſ'ils veulent deſavoüer les deſſeins qu'on ne leur impute qu'avec trop de raiſon , ils ſcavent les fondemens ſur leſquels ils ſont appuyez. Il dépend d'eux de les détruire. On les accuſe de contribuer à la perte de la Religion Catholique ; qu'ils abandonnent l'alliance du Prince d'Orange , c'eſt le plus grand de ſes ennemis & de ſes perſe-

cuteurs. Qu'ils ne remplissent pas l'Italie de Troupes Heretiques, & qu'ils ne protegent plus les Protestans dans tous les rencontres. On dit qu'ils veulent s'emparer de l'Italie. Qu'ils sortent des Etats qui ne sont point à eux, & qu'ils n'y exercent aucune violence. S'ils trouvent mauvais qu'on les accuse de manquer de respect envers le S. Siege, ils ont des Troupes dans les Fiefs qui en dépendent; qu'ils les retirent, & qu'ils réparent les dommages qu'ils y ont faits. Ce sont-là les seuls moyens qui leur restent pour répondre solidement aux accusations qui se font contre eux. V. S. les comblera de benedictions & de loüanges, & toute la terre y donnera une parfaite approbation.

Mais comme il y a peu de sujet d'espérer en eux un si grand retour de conscience , & qu'enfin, Tres-saint Pere, on voudroit inutilement s'en flatter, le Roy mon Maistre m'envoie exprés à V. S. pour la prier de songer en mesme-temps à la conservation de son Eglise , & au repos de toute la Chrétienté, ou du moins à celui de l'Italie. Sa Majesté a fait expliquer à V. S. par Mr le Cardinal de Janson les desseins les plus propres qu'Elle ait pû concevoir pour y réussir.

Elle demande que les Impériaux cessent de ravager l'Italie & d'y établir une autorité tyrannique , & le Roy mon Maistre offre à l'instant de la laisser dans une tranquillité parfaite. Il ne veut point par là diminuer

le nombre de ses Ennemis. Qu'ils viennent l'attaquer dans ses Etats, il en aura de la joye, il méprise leurs efforts , & les victoires qu'il remporte sur eux dans tous les rencontres , sont des preuves certaines de la protection que Dieu accorde à la justice de sa cause. Mais , Tres-Saint Pere , Sa Majesté convient qu'Elle les apprehende dans l'Italie. Le culte de l'Herésie qu'une honteuse complaisance les porte à y établir publiquement , alarme la pieté du Roy mon Maistre , & luy fait craindre avec raison que ses Sujets nouvellement convertis ne retombent par là dans leur ancienne erreur. Il les apprehende , lors qu'en violant le respect que tous les Fidelles doivent au Saint Siege , ils éta-

blissent une autorité sacrilège sur les Fiefs dépendans de l'Eglise, & il les craint encore lors que sous un pretexte chimerique des anciens droits de l'Empereur, ils profitent de la foiblesse où se trouvent les Princes d'Italie, & se prévalent de la confiance que ces Princes croient devoir prendre en leur ancien attachement pour la Maison d'Autriche, & aux alliances du Sang qu'ils viennent de contracter avec elle pour les rendre plus soumis à leur pouvoir, & ne leur laisser enfin que la simple jouissance de leurs Domaines, dans le temps qu'ils usurpent tous les droits qui sont attachez à la Souveraineté.

C'est à vostre pieté, Tres-saint Pere, & à vostre prudence

à suivre les moyens les plus propres pour éviter de si grands malheurs , & c'est à V. S. qu'il appartient en ce rencontre de décider entre les deux Partis quel est celuy qui opprime l'Italie , ou celuy qui veut en soutenir la liberté. Le Roy mon Maistre offre d'en retirer ses Troupes , pourvû que l'Empereur en retire les siennes. S'il ne veut point accepter cette proposition , il est d'une évidence entiere que son dessein est d'en détruire la liberté. C'est pour lors que le Roy mon Maistre declare à V. S. & à tous les Princes & Etats qui veulent éviter la ruine & la destruction dont la Maison d'Autriche les menace , qu'il est prest de faire passer à vostre secours une Armée si conside-

C 5

nable par terre , & une Flote si puissante pour la seureté de vos Côtes & pour faire des diversions à vos Ennemis communs , qu'ils se verront dans la nécessité d'abandonner ces vastes projets que la raison & la justice les doivent empêcher de concevoir..

Mais la prudence de V. S. luy fera sans doute faire une reflexion importante ; c'est que tous ces efforts du Roy mon Maistre seront inutiles , si les Princes & Etats de l'Italie , & V. S. à leur teste , ne prennent entre eux des mesures vigoureuses pour seconder les intentions de Sa Majesté , & faire réussir un dessein , dont tout l'avantage revient au Saint Siege , & à tout le reste de l'Italie

Si V. Sainteté , & les autres princes prennent une résolution si salutaire, le succès en sera heureux , & la prudence veut qu'on le tienne infailible ; mais si par le plus grand de tous les malheurs on se laisse surprendre aux artifices & aux promesses trompeuses que ce nombre prodigieux d'Emissaires , entretenus par la Maison d'Autriche , répandent avec si peu de bienveillance & de vérité , il est sans aucun doute que tous les princes demeureront dans cette espece d'assoupissement où on les voit , que leurs Ennemis continueront à profiter de leur foiblesse , qu'enfin ils acheveront de s'en rendre les maîtres , & cela mesme avec un si petit nombre de Troupes , que

la moindre résistance qui leur auroit esté faite les eust obligez d'abandonner leurs desseins.

C'est pour lors encore, Tres-saint Pere , que V. S. doit aisément comprendre que le Roy mon Maistre jugeant que toutes les dépenses & tous les efforts deviendront inutiles à vostre secours , la prudence le portera à les employer ailleurs, & à profiter au moins de l'absence des Troupes Imperiales qui seront occupées à vostre ruine , pour faire d'un autre coste des conquestes plus utiles à son Etat ; mais si Sa Majesté vous abandonne dans cette occasion , ce ne sera qu'avec une douleur extrême de sa part , & seulement parce que les Etats & les Princes d'Italie auront

préférent les malheurs qui leur font inévitables de la part des Imperiaux , au bonheur & à la tranquillité qu'ils ne peuvent plus trouver que dans la seule déference aux conseils que la pieté & la sincere affection du Roy mon Maître leur donne dans cette conjoncture, laquelle est sans doute la plus importante où l'Italie se soit jamais trouvée.

Mr le Comte de Rouffi, Fils aîné de feu Mr le Comte de Roye , Colonel d'un Regiment de Cravates , a acheté de Mr le Marquis de Mouy la Charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoffois. Sa naissance , son merite personnel , sa valeur , & sa sagesse luy en ont fait obtenir l'agrément du Roy avec la maniere

obligante ordinaire à Sa Majesté pour les personnes de distinction.

Mr le Marquis de Tilliere , homme de qualité de Normandie , & Capitaine dans les Cravates , en a acheté le Regiment de Mr le Comte de Roussi , & le Roy luy en a aussi donné l'agrément.

Mr de Bethomas , sous. Lieutenant des Gendarmes Anglois & qui a long-temps servy dans les Gardes du Corps , a eu l'agrément du Roy pour la Charge de Capitaine-Lieutenant des mesmes Gendarmes ; sur la démission volontaire de Mr de Cruly. Il est Neveu de Mr de Bethomas , fort connu par le Commandement qu'il a sur les Galeres.

Voicy la dernière Lettre du

Berger de Flore , touchant ses Societez galantes. Après le plaisir que vous avez pris à lire les autres , je ne puis douter que celle-cy ne soit agreablement reçüe.

A LA BELLE

MARTHESE.

LA sixième & dernière Societé dont je fis partie , est celle qui a le plus éclaté dans le monde. Son nom estoit *l'Etat Incarnadin* ; sa couleur *l'Incarnat* & sa Devise , *Tout du grand air*. Le Pastoral en fut banni ; tout y fut heroïque ; & l'on emprunta dans la Cleopatre , les noms des Heros & des Heroïnes , pour les donner aux Cavaliers & aux Dames. Cette

Société commença à *Flore* & j'en fus , pour ainsi dire , l'Instituteur. Tiridate fut le nom qu'on m'y donna, & mon frere qui en estoit aussi, y prit celuy d'Alexandre. Ce fut pour lors que je fis *le traité d'amitié*, en faveur de deux charmantes Sœurs , Angelique & Christine , pour lesquelles nous ne manquions pas tous deux de penchant. Elles n'étoient pas encore de la Société , quand cet ouvrage parut, mais elles s'en mirent bientôt après ; & parce qu'on nous soupçonna d'avoir pour elles , quelque chose de plus tendre que l'amitié , on donna à Christine le nom d'Artemise , à cause du nom d'Alexandre & Artemise étant dans le Roman l'Amant & l'Amante , & l'on fit porter à Angelique par cette

mesme raison , le nom de Mariane , sur ce qu'on m'avoit donné celui de Tiridate. Comme cette aimable personne remontra que le nom de Mariane seioit mal à une fille , puis que dans le Roman , aussi-bien que dans l'Histoire , Mariane avoit un Epoux , l'un de nos Heros luy reponditassez plaisamment que son honneur à garder seroit son Herode. Cette réponse donna occasion à ces Vers, que je fis en faveur de cette Belle.

*Je croirois bien que l'honneur à
garder ,
Est le Tiran d'une Coquette ;
Mais ce n'est pas ainsi qu'on le doit
regarder ,
Dans une ame belle & bien faite.*



*Il exerce sur elle un bonneste pou-
voir ,*

*Qui ne luy cause aucune peine ,
Comme elle a du plaisir à faire son
devoir ,*

*Elle en prend soin ; craint qu'on
ne le surprenne ;*

En est fidelle gardienne ,



*Grands Dieux , que je serois heu-
reux ,*

*Si celle à qui j'offremes vœux ,
Pouvoit m'aimer un jour , tout au-
tant qu'elle l'aime !*

*Ah ! combien seroient doux nos
nœuds ,*

*On la verroit m'aimer cent fois
plus qu'elle mesme.*

La maniere dont je fis con-
noissance avec cette aimable
Personne , est assez singuliere
& assez galante. Elle alloit en
temps de guerre avec sa Belle-
mere , dans une Ville Frontie-

reoù une affaire d'importance les appelloit ; & sans s'estre munies de passeport ny d'escorte, elles prenoient le chemin d'un grand Vallon couvert de bois des deux costez, où il y avoit presque toujours des partis Ennemis. Le hazard me fit apprendre le risque où elles s'exposoient. C'estoient mes voisines de quatre ou cinq lieuës, je les connoissois de réputation, j'accourus à leur secours. Les ayant jointes, & m'estant fait connoistre à elles, je leur témoignay mon étonnement pour leur hardiesse, & ma joye pour le service que je leur pouvois rendre. La Belle-mere me dit qu'elles avoient trouvé la Compagnie Provinciale, de qui elles avoient sçû que le passage estoit sans danger. Un de mes A-

mis qui m'accompagnoit , luy répliqua qu'il y avoit toujours à craindre d'heure à autre , dans un pays si propre à mettre des coureurs à couvert ; & comme je vis qu'elle s'alarmoit de ce discours , je luy dis que je la voulois garātir de la peur, aussi-bien que du mal , pourvû que Mademoiselle sa Fille voulust bien y donner son consentement. A cela ne tienne, me répondit aussi-tôt la jeune Demoiselle , encore plus alarmée que la Dame , je le donne de tout mon cœur. La Belle-mere me dit ensuite qu'elle croyoit bien que nôtre escorte les pourroit préserver du peril ; mais qu'elle ne concevoit pas comment je pourrois les exempter de la crainte. C'est par le consentement que Mademoiselle vostre

Fille vient de donner, luy repliquay-je, à quoy Madame vous ajouterez le vostre, s'il vous plaist, car puisqu'elle veut bien se deffendre de la peur, elle voudra bien sans doute aussi apprendre avec vous le moyen infailible qui luy pourra fournir cette deffence. Ce raisonnement étoit plausible. Il ne fut plus question que de les éclaircir du moyen que je leur proposois. Elles s'en informèrent, & sur cela tirant de ma poche une grande Pancarte imprimée, c'étoit un passeport, je dis à l'Aimable Angelique. Le Ciel, Mademoiselle, a pourvû à vostre conservation. Voicy la voye de salut, c'est nostre Contrat de mariage, vous le signerez quand il vous plaira, mais par avance, vous agré-

rez , s'il vous plaît , de passer pour ma Femme , puisque c'est le seul moyen que je sçache pour vous garantir de la peur , aussi bien que du danger. Il est malaisé d'entendre parler de mariage sans se prendre à rire. La jeune Demoiselle ne s'en put empêcher , & rougit ensuite. Elle eust bien voulu voir la premiere ce que je leur presentois , mais il fallut ceder à la Belle-mere. Cette Dame connoissant aussi-tost la piece , & ayant vû qu'elle estoit en bonne forme , remplie de mon nom , & qu'elle portoit *qu'on me laissât passer avec ma Femme , mes Enfans , vingt personnes de ma suite , armes , carrosse , bagage & chevaux* , elle se guerit premiere-ment de la défiance qu'elle avoit eüe jusqu'alors ; que je ne

fusse moy-mesme un Ennemy qui leur en fist à croire , & qui les allât conduire dans quelque embuscade , puis regardant sa Belle-fille avec joye, elle luy dit que c'estoit un Passe-port , dont je leur pouvois faire part ; qu'elles estoient bien obligées à la fortune , de leur avoir accordé ma rencontre ; & à moy , d'avoir tant de bontez pour elles , avec tant de galanterie ; & qu'il falloit se refoudre à passer pour tout ce qu'il me plairoit , pourveu que leur complaisance ne retournast point à mon dommage. Ces paroles obligantes ne manquerent pas de replique. Nous accompagnâmes ces Dames par l'endroit où estoit le peril, sans leur donner le temps d'y penser, en les entretenant

de toute autre chose , & de tout ce qui parut le plus propre à les divertir. Mon Amy voulut bien me déferer le costé du Carosse qu'occupoit l'aimable Angelique , & j'en profitay le mieux que je pus. Cette Belle estoit dans le grand éclat de sa beauté qui avoit peu d'égales ; & comme alors un air sombre , un peu humide & sans vent , la dispensoit d'avoir le masque sur le visage , j'eus le plaisir de l'examiner à mon aise. Elle me sembloit si aimable que je ne pouvois détacher mes yeux de dessus elle. Je trouvois dans les siens & dans son esprit une douceur insinuante , qui m'enchantoit ; & lors que nous arrivâmes à la porte de la Ville où nous voulions tous aller , je
ne

ne vis pas sans peine approcher
la fin d'un plaisir si ravissant.
Vous jugez bien , Madame ,
que je ne differay guere à le
rechercher. Le lendemain ne
se passa pas sans que je rendisse
visite à cette Belle. J'engageay
mesme à cette civilité celuy de
mes Amis qui m'avoit fait don-
ner le passeport , & qui estoit
heureusement l'une des person-
nes dont la Belle mere avoit
besoin. Il l'entretint donc tan-
dis que j'entretins l'aimable
Angelique. Nostre rencontre ,
sa peur , nostre Contrat de
mariage , & toute l'avanture de
la journée précédente estoient
des sujets assez agréables pour
égayer nostre conversation , &
nous n'en parlâmes pas seule-
ment cette fois-là , & toujours
avec une satisfaction qui me

D

sembloit bien égale. Ce fut
 parmy ces entretiens enjoüez
 que nous conceûmes le traité
 d'amitié que je fis dans la suite
 du temps avec elle, & avec sa
 Sœur-Christine. Je n'osois luy
 parler d'amour, quoy que j'en
 eusse le cœur bien épris; &
 quand mon Amy me repro-
 choit cette timidité qui ne
 m'estoit pas trop ordinaire, je
 me souviens que je luy répon-
 dois par ces petits Vers.

*Elle sçait bien qu'elle est la beauté
 mesme;*

*Elle sçait donc, cher Amy, que je
 l'aime.*



*Quand ses beaux yeux penetrent
 dans mon ame,*

*Neluy font-ils pas voir son image,
 O ma flame?*



*Tant de respect se joint à mon
martire ,
Que j'en mourray plutôt que de
le dire*



*Si j'en parlois ie pourrois luy dé-
plaître ,
Et i'aime mieux expirer , & me
taire.*

Ce procédé donna envie à mon Amy , plus hardy que moy , de découvrir comme en confidence à Angelique , ce que je luy cachois avec trop de scrupule. Il luy en parla donc , & luy apprit mes Vers , comme autant de preuves de la verité qu'il luy annonçoit. La Belle luy témoigna qu'elle me sçavoit bon gré de mon silence , s'il estoit veritable que

j'eusse les sentimens dont il l'avertissoit , puis que ce n'estoit pas à elle à écouter des discours de cette nature ; puis elle ajouta que sa phisionomie estoit un peu trompeuse, & qu'elle estoit plus incrédule & plus fiere qu'elle ne le paroissoit : & enfin elle l'assura que pour ne pas trahir sa confidence, elle feroit en sorte de l'oublier , & ces réponses embarrasserent si fort mon Amy , qui ne m'avoit rien dit de son dessein , qu'il luy fallut du temps pour s'en remettre , & pour se résoudre à m'en informer. Cependant je continuoïs d'agir avec la Belle avec la mesme liberté d'esprit & la même soumission de cœur que j'avois accoutumé ; & la voyant partir quelque jours après pour aller aux chāps avec une de ses

amies , qui estoit devenuë la
 sienne , je les priay de trouver
 bon que je leur donnasse de
 temps en temps des nouvelles
 de la Ville , & qu'en revanche
 j'en esperasse d'elles de la cam-
 pagne. Le parti fut accepté.
 J'entray en commerce de Let-
 tres avec elles , & Angelique
 m'ayant assuré une fois ou deux
 qu'elle se souvenoit fort de
 moy , je n'ay pas oublié que je
 répondis à cette douceur par
 celle-cy.

*Que de bonheur pour moy, de gloire
 & de plaisir ,*

*De voir dans nos Lettres galantes
 Parmi leurs douceurs innocentes ,
 Que j'ay beaucoup de part à vostre
 souvenir !*

*Mais que je recevrois une bien
 autre gloire ,*

*Un plaisir bien plus doux, un bien
 plus grand bonheur ,
 Si sans m'en faire accroire ,
 Vostre main m'assuroit que j'ay dans
 vostre cœur ,
 Autant de part que dans vostre
 memoire.*

Les raisons qui me rete-
 noient en cette Ville frontie-
 re venant à cesser, il me fallut
 résoudre à partir , & ce fut à
 propos que le Ciel me prépara
 à m'éloigner de la charmante
 Angelique, par sa propre ab-
 sence. Je l'allay voir pour
 prendre congé d'elle , mais je
 ne pus luy parler en particulier.
 La presence de sa Belle-mere y
 fut un trop grand obstacle. Je
 luy écrivis donc , & je luy man-
 day que mon Amy m'ayant ap-
 pris depuis quelques jours

seulement la confiance qu'il s'estoit donné la liberté de luy faire, m'avoit épargné le difficile pas de la déclaration ; que l'ayant franchi par ce secours imprévû, mon silence pouvoit se rompre sans offenser le respect, & que je la suppliois d'estre fortement persuadée.

*Qu'elle avoit beau dire & beau
faire,*

L'adorerois jusqu'au trépas.

*La divine Angelique avec tous ses
appas,*

*D'eussay-je, comme un téméraire,
avoir sans fiction,*

Le sort d'Icare, ou d'Ixion.

Puis j'ajoutay que j'espérois de la vaincre avec le temps, par ma constance & par mes

services, de l'amour que m'avoient inspiré ses divins charmes, & de desarmer mesme sa fierté par mes soumissions & mes respects, eust-elle encore l'esprit plus incredule, & l'humour plus fiere qu'elle ne l'avoit témoigné à mon Amy. Six mois ne se passerent pas sans que mon bonheur ; la rapprochast de moy. Son Pere avoit cinq ou six Terres, & la plus belle estoit celle de mon voisinage. Elle s'y rendit avec sa Belle-mere, & ce fut là où nous achevâmes le traité d'amitié, à quoy nous avions déjà pensé. Sa Sœur Christine y entra, parce qu'elle estoit alors auprès d'elle, & qu'elle a le cœur noble, & tout-à-fait propre à estre bonne Amie ; mais quand il fut conclu & signé, je ne m'en trouvay

pas trop content, & je manday bien-tost à Angelique qui lisoit alors Clelie, qu'elle voyoit bien par ce Livre, qu'il y avoit de deux sortes d'amitez, l'une au grand A, & l'autre au petit, que je continuerois toute ma vie à avoir de cette premiere amitié pour elle, comme je l'en avois assurée à mon départ de la Frontiere; mais que j'en avois seulement de la seconde pour sa Sœur, suivant le traité: & qu'enfin estant trop bien persuadé qu'il estoit permis d'aimer ce qui estoit aimable, & que rien au monde ne l'estoit tant qu'elle, je ne changerois jamais de pensée, quelques apparences contraires qu'il y eust de mon costé, & quelque fort obstacle qui s'y presentast du sien. Elle me livra pourtant de

D s

82 MERCURE

rudes assauts sur ce traité, dont j'eus assez de peine de me défendre; & pendant cette guerre on m'en suscita une autre, dont il ne me fut pas si difficile de me parer. Une Société d'une Ville voisine, qu'on appelloit, *Les galantes Vestales*, à qui Angelique avoit renoncé pour prendre party dans l'Etat Incarnadin, se tenant offensée de ce procédé, en fit des plaintes contre moy, qu'elle en jugeoit la seule cause, & les porta mesme jusqu'au grand Conseil de cet Etat, dans la forme que voicy.

*Le subtil Antione, Eveninde, Palcin,
Presentement applle Tiridate,
Nous a pris un cœur tendre, une
ame delicate;
Un esprit doux, honnesté & fin;*

dont j'ay esté , & les charman-
tes personnes que j'y ay aimées.
Je suis Vostre , &c.

Le bien est fort nécessaire
pour la commodité de la vie ,
mais on tombe quelquefois
dans de grands malheurs pour
en vouloir trop avoir sur tout
quand pour satisfaire cette avi-
dité , on s'aveugle assez pour
se vouloir charger de liens que
la seule mort a pouvoir de
rompre. Un Cavalier riche de
douze à quinze mille livres de
rente qui le mettoient en estat
de vivre à son aise , d'autant
plus qu'il estoit porté naturel-
lement à épargner , devint
amoureux d'une fort jolie Per-
sonne dont le tour d'esprit &
les manieres ne le charmerent
pas moins que l'éclat de sa
beauté. Il estoit d'une Province

où la Coutume n'est pas favorable aux Filles , & comme elle avoit deux Freres , la plupart du bien que son Père avoit laissé , appartenoit à l'Aîné , qui depuis quatre ans avoit choisi le party des armes , tandis que le plus Jeune que l'on destinoit à estre Abbé , s'appliquoit avec assez de goust à l'étude. La Belle vivoit avec sa Mere , qui voyant le Cavalier extrêmement assidu , ne s'opposa point à ses frequentes visites. Sa Fille estoit assez belle pour l'engager insensiblement , & il auroit esté dangereux de vouloir qu'il s'expliquast , avant qu'on l'eust vû assez touché pour n'avoir pas lieu de craindre de le faire deserter. Ces empressemens de soins dura plusieurs mois. Comme on luy

faisoit fort bonne mine , le commerce luy paroïssoit agreable , & il n'y avoit à souffrir pour luy , qu'en ce qu'il trouvoit une vertu trop rigide dans cette aimable personne. Le reste l'accommodoit. On ne luy parloit d'aucune partie où il pust estre obligé de faire quelque dépense , & il voyoit toujours un visage ouvert dans la Mere & dans la Fille. On commença cependant à s'ennuyer de ses assiduez qui n'aboutissoient à rien , & dans la necessité où on le mit , ou de les finir , pour ne pas donner matiere à de méchans contes , ou de parler une langue intelligible , il déclara qu'il n'avoit pris cet attachement qu'avec des intentions tres-legitimes , & qu'on en verroit l'effet si-

toſt qu'il auroit mis ordre à quelques affaires. On l'obligea de fixer le temps qu'il demandoit, & la déclaration qu'il avoit faite, luy donnant quelque pouvoir ſur l'eſprit de ſa Maiſtreſſe, illa pria de ſouffrir qu'il luy amenât unde ſes meilleurs Amis ; afin qu'il euſt le plaifir de voir ſon choix applaudy par une perſonne qu'il n'eſtoit pas aifé d'ébloüir. Il l'amena dès le lendemain, & la converſation fut des plus vives. C'étoit un homme bien fait, d'un gouſt delicat, & qui joignoit à un enjouement tres-agreable, un feu d'eſprit qu'il faiſoit briller juſque dans les moindres choſes. La Belle ſe connoiſſoit trop bien en merite pour ne pas rendre juſtice à celui de cet Amy, qui de ſon

costé ne pouvoit donner assez de loüanges à l'heureux discernement du Cavalier. L'estime qu'il fit de sa Maistresse l'enflamma beaucoup , & malgré le peu de bien qu'il en pouvoit esperer , il se resolut enfin à ce Mariage. La parole en fut donnée , & le jour presque arresté. L'interest seul touchoit le cœur de la Belle , & l'amour eut d'autant moins le pouvoir sur son esprit que le Cavalier luy amenant souvent son Amy , elle ne pouvoit fermer les yeux sur la différence qu'il y avoit entre l'un & l'autre. Le Cavalier avoit toujours paru fort avare , & tout l'excès de sa passion ne l'avoit pû engager à luy en donner des marques plus essentielles que des protestations qui ne coustent rien. Son Amy

estoit d'un caractere entierement opposé , & depuis qu'il avoit fait connoissance avec la Belle , il s'estoit fait un plaisir de prendre toutes les occasions qui s'estoient offertes de luy procurer quelque divertissement. Il s'en acquittoit de fort bonne grace & rien n'étoit épargné. On commençoit à parler d'articles , & cet Amy qui par je ne sçay quel mouvement qu'il ne songeoit pas à examiner , s'interessoit pour la Belle, tâchoit d'obtenir qu'on l'en fît l'arbitre , afin qu'il pût les faire dresser à son avantage , quand une visite que reçut le Cavalier , affoiblit bien son amour. Un petit homme d'un nom fort obscur & digne de sa naissance, luy vint demander, si l'engagement qu'il avoit avec la

Belle estoit de telle nature, qu'il fust impossible de le rompre. Il ajouta que les marques de sagesse & de conduite qu'il avoit données , luy avoient acquis une telle estime parmy les honnestes gens , que si une Fille sage , & toujours nourrie dans un Convent , pouvoit devenir son fait , en luy apportant cent mille écus , qu'on luy feroit recevoir comptant la veille du mariage , en attendant la succession du Pere , il n'avoit qu'à prendre les mesures qu'il falloit pour estre en estat de les accepter. Le Cavalier fut ébloüï des cent mille écus promis comptant. Rien ne luy parut si beau , & quand on l'eut assuré jusqu'à trois fois , que cette somme seroit effective , & peut estre encore plus forte ,

s'il en ufoit bien , il se déclara entierement pour la nouvelle Maistresse. C'estoit la Fille du petit homme qui luy proposoit la chose , fort laide à la verité & un peu bossuë , mais la promesse des cent mille écus raccommodoit tout , outre qu'il y avoit beaucoup d'apparence que le petit homme reservoit encore pour luy quantité de vieux écus. Ce qu'il y eut de plus singulier , c'est que la Fille qu'on avoit toujours élevée dans le Convent , comme une Bourgeoise des plus simples , ne sçavoit pas elle-mesme , non plus que celles qui la connoissoient , qu'elle eust dequoy devenir grand' Dame. Le Cavalier rendit la visite au petit homme , qui le voyant étonné de le

trouver dans une maison de peu d'apparence , & avec des meubles tout à fait communs , voulut rassurer son esprit douteux en luy montrant ce qu'il avoit mis à part dans son coffre fort pour le mariage de sa Fille. Cette charnante apparition fit un effet merveilleux sur le Cavalier. Il connut par là que le tresor , non - seulement avoit la realité dont il auroit pû douter , s'il n'en eust pas eu les yeux pour garands , mais encore , qu'il s'étendoit beaucoup au de-là des cent mille écus qu'on luy promettoit. Le petit homme estoit un de ces gens intriguans , qui font leurs affaires sourdement. Il s'estoit meslé de tout , selon les occasions qui luy avoient paru favorables , & sa fortune avoit esté un secret , & pour ses

amis & pour toujours ses Voisins. Il promit au Cavalier , qui le pressoit de conclure , craignant que le marché ne luy échapaît , qu'il luy feroit voir sa Fille qui étoit encore dans le Convent , & qu'il dresseroit avec luy les articles d'une manière dont il auroit lieu d'être content , dès qu'il connoistroit qu'il auroit rompu avec la Belle , parce qu'il apprehendoit qu'estant prest de l'épouser , comme le bruit en couroit par toute la Ville , il n'eust signé quelque chose qui pust luy causer de l'embarras , & il vouloit voir avant que de s'engager , tous les obstacles levez au dessein qu'il avoit pris d'en faire son Gendre. Le Cavalier luy donna parole de le satisfaire sur cette rupture , & fut

fut fort embarrassé sur la maniere dont il s'y prendroit. Il alla voir la Belle avec son Amy dans la resolution de luy expliquer luy-mesme la chose, ne doutant point qu'elle ne fust assez raisonnable pour entrer en bonne Amie dans les motifs qui le devoient obliger à ne pas tourner le dos à la fortune qui venoit s'offrir à luy sans qu'il la cherchast ; mais la parole lui manqua en la voyant. Il parut chagrin & inquiet , & tout ce qu'il répondit quand on le pressa d'en dire la cause , c'est qu'il rouloit dans sa teste une grande affaire qui meritoit bien ses reflexions. Son Amy luy ayant demandé au sortir de là, s'il ne se reprochoit point de se montrer occupé d'aucune autre chose que du plaisir de penser qu'il alloit estre le plus

May 1692.

E

heureux de tous les Amans avec la plus aimable personne du monde , il luy répondit que si la possession de la Belle estoit un bonheur parfait , il n'empêchoit point qu'il ne se l'appropriât; qu'il n'estoit pas resolu de renoncer pour elle à des avantages qu'il n'avoit pas eu sujet d'esperer ; qu'il luy cedioit ses pretentions , & qu'il luy feroit grand plaisir de l'épouser , si le cœur luy en disoit. Son Amy surpris de ce changement , luy voulut représenter le tort qu'il avoit d'avoir amusé inutilement une Fille de naissance , dont les belles qualitez devoient l'emporter sur toutes les vûës intéressées. Ce fut encore la mesme réponse , que puis qu'il la connoissoit si accomplie , il ne devoit faire aucune difficulté de prendre sa place; qu'il pou-

voit luy dire de sa part qu'il s'éloignoit d'elle pour toujours & que si son procédé paroïssoit injuste à ceux qui se piquoient de beaux sentimens, cent mille écus qui luy estoient seurs l'en consoleroient. Il demeura ferme dans son injustice, & son Amy alla rendre compte de tout à la Belle, sans avoir pû découvrir avec qui il avoit pris ce nouvel engagement. Il luy demanda ce qu'elle vouloit qu'il fît pour empêcher le dessein du Cavalier, en l'assurant qu'il s'y employeroit avec toute la chaleur qu'on pouvoit attendre d'un vray & sincere Amy, & que supposé qu'il fust impossible de le détourner de son inconstance, si cinquante mille écus dont il pouvoit la faire maîtresse, avoient de quoy luy

faire oublier la perfidie qui luy estoit faite , il seroit ravy de luy prouver que l'avantage d'estre tout à elle ne luy laissoit voir aucun bonheur qui le touchast plus sensiblement. La Belle rêva quelques momens sans faire paroître le moindre chagrin , comme si elle eust voulu prendre ce temps pour lire dans les yeux de cet Amy , si son cœur estoit d'accord de tout ce qu'il luy disoit ; & tout d'un coup , par un effet de la sympathie qui les avoit fait s'estimer l'un l'autre si tôt qu'ils s'estoient connus , elle luy dit que non seulement il la desobligeroit s'il cherchoit à mettre obstacle aux desseins du Cavalier , mais que s'il estoit vray qu'il fust pour elle dans les sentimens qu'il luy marquoit , il se pouvoit tenir assuré de ceux

de son cœur pour luy. Cette réponse le mit dans une joye incroyable. Il ne sçavoit quels remercimens luy faire , & il eut encore à les redoubler , quand luy ayant voulu laisser quelques jours pour examiner si elle trouvoit en luy tout le merite qu'il auroit voulu avoir pour paroistre digne de son choix , elle prit cela pour une injure , & le laissa seul avec sa Mere , pour artester sans plus de remise ce qu'ils jugeroient le plus à propos. La Mere qui avoit esté presente à tout , & qui entroit vivement dans tous les sentimens de sa Fille , fut d'avis que le mariage se fit dans fort peu de jours , afin de marquer par là plus de mépris pour le Cavalier. Quoy qu'il l'eust fort souhaité , il ne put l'ap-

prendre sans quelque dépit secret de la promptitude avec laquelle on s'y estoit résolu , & de la satisfaction réciproque que les Mariez firent paroistre. Tout empêchement cessant par là , le petit homme fit venir sa Fille , que le Cavalier eust trouvée d'une laideur extrêmement dégoûtante , si l'éclat de l'or qui la suivoit ne l'eust fait briller dans son esprit ; en sorte que la voyant de ce seul costé , son imagination remplie d'un objet si cher, la luy fit paroistre aimable. Ainsi il ne songea qu'à flater le petit homme , dont il ne pouvoit douter qu'il ne possédast l'estime , puis qu'il l'avoit choisi pour son Gendre , préféablement à une infinité d'autres qui auroient esté ravis d'épouser sa Fille aux mêmes

conditions. Il y réüssit si bien , qu'il l'engagea à faire tous les frais du mariage , sans préjudice des cent mille écus. Cela luy estoit d'un fort grand secours. Aussi mit-il à profit une libéralité qui luy devoit épargner des sommes considérables , & comme il luy fut permis de faire telle dépense qu'il jugeroit à propos selon sa fortune & sa naissance , il acheta les plus beaux chevaux qu'il put trouver , fit faire un carosse magnifique , & se fournissant de ce qu'il y avoit de plus beau , tant pour les habits que pour les meubles , il poussa les choses d'autant plus , qu'en mettant sa Femme dans un équipage somptueux , il crut chagriner la Belle qui n'avoit point témoigné le regretter ; mais il ne

prenoit pas garde , que plus il contribuoit à la faire remarquer par cette magnificence , plus il donnoit lieu de raisonner sur le ridicule choix qu'il venoit de faire. La petite Creature qui n'avoit eu aucune education , & qui ne s'estoit jamais attenduë qu'à estre du rang le plus médiocre , entra dans de tels transports de joye de se voir ainsi metamorphosée qu'elle perdit le peu de raison qu'elle avoit eu jusque-là. Son beau carrosse , trois ou quatre laquais qui estoient derriere , une Demoiselle , maniere de Gouvernante qui l'accompagnoit , & ses habits tout dorrez , luy démonterent la teste. Ce fut une vanité outrée. Elle voulut prendre les grands airs , & disant presque autant de son-

riſes qu'elle prononçoit de mots elle ſervit d'entretien à toute la Ville. Le Cavalier tâcha de mettre quelque regle à ſa conduite, mais ayant l'eſprit auffi mal fait que le corps, elle mépriſa tous ſes avis, & demeura dans une indocilité inſurmontable, ſur ce principe qu'elle luy avoit apporté aſſez de bien pour pouvoir vivre à ſa mode, ſans qu'il y duſt trouver à redire. Il fit ſucceder l'autorité aux remontrances, & ce fut encore pis. Ce droit de Maîtriſe ne fit que l'aigrir. Elle eſtoit méchante à proportion de ſa laideur, & n'eſtant capable d'aucune raiſon, elle s'appliqua avec étude à tout ce qu'elle pouvoit deviner qui luy cauſeroit quelque chagrin. Il ſ'en plaignit pluſieurs fois au

petit homme qui n'ayant pour tout usage du monde, que celui de bien faire sa partie, quand il s'agissoit de s'associer dans quelque affaire, luy répondoit seulement que c'estoit jeunesse, & qu'il falloit avoir patience. La desunion qui se mit entr'eux & qui alla bientôt à l'excez, le fit se repentir serieusement d'avoir préféré le bien d'une aussi laide personne que celle que son avarice luy avoit fait épouser, aux douceurs qu'il estoit seur de goûter s'il eust tenu parole à la Belle, mais ce repentir le fit souffrir beaucoup davantage quelques mois après, lorsqu'il apprit que la Belle estoit devenue héritière de ses Freres, morts l'un & l'autre, le Cader, de la petite verole, & l'Aîné

d'une blessure qu'il avoit reçue dans la dernière Campagne. Le bonheur de son Amy qui jouissoit par là d'un bien très-considérable que son infidélité luy avoit fait perdre, le mit dans un desespoir qu'il ne sçavoit exprimer. Salade Femme en souffrit, puis qu'il partit aussi-tost & qu'il la mena avec luy à une Terre, d'où l'on assure qu'elle ne reviendra point. Il n'est pas à condamner de se vouloir épargner, en l'y retenant, la confusion qu'il faut qu'il effuye des extravagances continuelles, où l'a fait tomber le dérèglement de son esprit, mais aussi il n'est pas à plaindre, ayant mérité tout son malheur.

Je vous envoie un Ouvrage sur les Affaires du temps, dont

E. G.

je croy que vous serez tres contenté.



REMARKES.

Sur la Réponse faite par le Roy d'Espagne, au Bref écrit par Sa Sainteté, pour l'exhorter à la Paix.

Si tous les bons Catholiques ont esté édifiez du zele avec lequel le Pape a exhorté L'Empereur & le Roy d'Espagne à la Paix, il n'y en a point qui ne doivent estre affligez du peu de succès que les Brefs de Sa Sainteté ont eu, & de voir que bien loin de disposer ces Princes à procurer le repos de la Chrestienté, ils n'ont eu d'autre effet que d'attirer des Libelles contre la France, plutôt que des réponses

convenables à la dignité d'un Roy, sous le nom duquel on veut les donner au Public ; & à celle du Pere commun des Chrestiens , à qui la réponse du Roy Catholique est adressée.

On remarque aisément que cet Ecrit n'est qu'une repetition des invectives qui remplissent depuis long temps ceux qui se débitent toutes les semaines en Hollande. Il n'y manque rien que les loüanges , que ceux qui les composent donnent ordinairement au Prince d'Orange , & elles n'y auroient pas esté oubliées , si l'Auteur de cet Ecrit avoit cru pouvoir faire à la Maison d'Autriche un merite à Rome , d'une alliance contractée avec un Prince qui usurpe le Trône du Roy son Beau pere , & qui se sert pour le déposséder , du prétexte de rétablir en Angleterre la R. P.

PRO MERCURE

Reformée, opprimée, à ce qu'il prétend, par un Prince Catholique, & de celuy d'estre le défenseur & la protecteur de cette mesme Religion, pour allumer la guerre dans toute l'Europe,

Mais comme on n'a pas jugé que la jalousie de la grandeur du Roy, & l'animosité qui ont porté les Cours de Vienne & de Madrid à entrer dans la Ligue, & appuyer des desseins aussi contraires, non seulement au bien de la Religion, mais encore aux veritables Souverains, fussent des raisons bien valables pour justifier les liaisons que ces Cours ont prises avec le Prince d'Orange, auprès d'un Pape qui remplit si dignement tous les devoirs du ministere où Dieu l'a appelé, on a grand soin de ne rien dire dans cette Lettre qui puisse avoir le moindre rapport au Roy d'Angle-

terre , & on a recours à ces mesmes lieux communs employez plusieurs fois sans fondement , d'accuser la France d'avoir violé les Traitez.

C'est de cette raison que l'on veut que le Roy d'Espagne se serve auprès du Pape , pour faire approuver à Sa Sainteté la Ligue qu'il a faite , & dans laquelle il persiste avec les plus grands ennemis de la Religion Catholique ; & c'est cette mesme raison qu'on luy fait employer dans sa Lettre , en des termes aussi peu convenables à la dignité Royale , que contraires à la verité ; car enfin , quand les Espagnols reprochent à la France l'infraction des Traitez , il faut nécessairement , ou qu'ils oublient , ou qu'ils n'ayent jamais lû l'Histoire de leur Monarchie. Ils y auroient vu si clairement les Traitez les plus solennels rompus par la Maison

d'Autriche, lors qu'elle a cru trouver le moindre avantage à ne les point observer, qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils osassent se plaindre d'une conduite que la France n'a jamais tenue : & sans aller chercher les temps éloignés, où la bonne fortune qui favorisoit toutes les entreprises de cette Maison, sembloit autoriser toutes les règles de Politique qu'elle suivoit, on peut s'arrêter à ce qui s'est passé dans ces derniers temps, pour juger s'ils peuvent estre receus avec justice, à la France de n'avoir pas observé les Traitez qu'elle a faits avec eux.

Il suffit pour cet effet de se souvenir, sans aller plus loin, que lors que les Hollandois s'attirerent la guerre que S. M. justement irritée alla porter dans le cœur de leur Pays, l'Empereur & le Roy

d'Espagne estoient en paix avec S. M.

Elle croyoit avec raison avoir pris toutes les précautions nécessaires pour l'affermir , tant par le Traité qu'Elle avoit fait en 1671. avec l'Empereur , que par les assurances qu'Elle avoit fait donner au Roy Catholique , qu'il ne seroit fait de sa part aucune contravention au Traité d'Aix-la-Chapelle. Cependant à peine les Etats Generaux eurent trouvé le moyen d'engager dans leurs interests la Cour de Vienne , que les Espagnols se flatant d'avoir rencontré l'occasion favorable de se vanger de la France , crurent que le Traité d'Aix-la-Chapelle ne devoit pas les empêcher d'en profiter , & dans le temps que les armes de Sa Majesté estoient occupées dans les Provinces Unies , ils vinrent attaquer la

Place de Charleroy, persuadez que S. M. se reposant, comme Elle faisoit, sur la bonne foy des Traitez, auroit laissé cette Place dénuée de tout ce qui pouvoit servir à sa défense. Le succès ne répondit point à leur attente. Leur mauvaise foy leur attira tout le faix d'une guerre qui leur conta une partie des meilleures Places que l'Espagne possède dans les Pays-bas, & les conquestes de S. M. ne finirent que par le Traité de Nimegue, d'autant plus glorieux à Sa Majesté, après avoir repoussé un aussi grand nombre d'Ennemis, que les Espagnols disent encore, que les conditions en furent plutôt admises que disputées.

On voit aussi par les plaintes qu'ils font à present de ce Traité, qu'en le concluant ils n'avoient dessein de l'observer, que jusqu'à

de qu'ils trouvaissent les conjonctures favorables qu'ils attendoient, pour se faire accorder des conditions plus avantageuses. En effet, depuis sa conclusion ils chercherent toutes les difficultez imaginables pour en empêcher l'exécution, & enfin s'estant imaginé en l'année 1683. que la guerre leur seroit plus convenable qu'un accommodement amiable, le Marquis de Grana, Gouverneur des Pays-Bas la déclara à S. M. ne doutant point que l'Empereur joignist ses forces, & mesme une partie de celles des Princes de l'Empire, pour attaquer la France. Mais la prise de Luxembourg, & le peu de succez des armes de l'Empereur en Hongrie, firent connoistre aux Cours de Vienne & de Madrid, qu'elles n'avoient pas bien pris leurs mesures, & qu'elles s'estoient trop pressées de

découvrir leur mauvaise volonté , en sorte que les conjonctures ne leur estant pas favorables pour continuer la guerre , elles résolurent d'en attendre de meilleures , & de se réserver des raisons pour la renouveler , quand les occasions s'en presenteroient. Mais quoy que leurs mauvaises intentions parussent assez à Sa Majesté , Elle voulut bien néanmoins se contenter , pour le maintien du repos de l'Europe , de la jouissance provisionnelle de ce qu'elle estoit en droit de pretendre , & qu'elle pouvoit obtenir par un Traité de paix définitif.

La trêve fut faite. On reconnut clairement dans les premiers articles du Traité que les pretentions de la France estoient solidement establies sur ceux de Munster & de Nimegue , qu'il n'y a pas de plus forte réponse à toutes les plain-

ses de la Maison d'Autriche. La bonne foy vouloit qu'elle se servist du temps que ce Traité luy donnoit pour affermir le repos de l'Europe par une Paix définitive, ainsi qu'il avoit esté stipulé; mais on a vu depuis, qu'elle ne l'a employé qu'à faire des alliances assez puissantes, & en assez grand nombre, pour abatre, comme le Roy d'Espagne s'en explique dans sa Lettre, le pouvoir du Roy de France. Ces démarches se faisoient fort ouvertement. Les Ministres Austriens en parloient hautement dans toutes les Cours, & quand S. M. n'auroit pas esté aussi bien informée qu'Elle l'estoit de leurs projets, Elle n'auroit pu les ignorer, par ce qu'ils en publioient eux-mesmes.

On ne peut s'empêcher de dire icy qu'il est difficile de comprendre comment les Cours de Vienne &

de Madrid peuvent se plaindre que la France n'observe pas les Traitez. quand elles ont fait voir par leur conduite qu'elles estoient persuadées que rien n'estoit capable de les faire rompre à Sa Majesté. Il n'en faut pas de plus fortes preuves que ce que ces Cours ont fait contre Elle , persuadées que la Treve les mettoit à couvert de tout ce qu'elles auroient dû craindre , & qu'elles pouvoient à l'abry de ce Traité, former des alliances contre Sa Majesté , & tramer la ruine de son Royaume , s'imaginant qu'Elle leur donneroit le temps d'exécuter leurs desseins , plutost que de les prévenir par les moyens que la prudence & la pressante nécessité devoient conseiller.

C'est dans cette confiance que ces Cours , si zelées pour le bien de la Religion Catholique lors qu'elle

convenoit à leurs interets, se servoient alors pour animer les Princes Protestans contre S. M. des soins qu'Elle se donnoit pour ramener dans le sein de l'Eglise, ce qui restoit encore de ses Sujets qui en estoient separez, & pour extirper l'heresie de son Royaume. C'est dans cette confiance qu'elles formoient avec eux des ligue pour detroner un Roy, soupçonné seulement d'avoir fait des Traitez avec S. M. & c'est cette mesme confiance que le Roy d'Angleterre prenoit en la droiture de leurs intentions, quil'a fait tomber du Trône, n'ayant jamais crû que l'entreprise dont on le menaçoit pût estre veritable & encore moins qu'elle pût estre appuyée par des Princes que la Religion, les interets communs des Souverains, & les Alliances devoient unir avec luy.

Le principal reproche qu'ils feroient donc à S. M. s'ils osoient parler sincerement , seroit de ne s'estre pas reposée sur cette mesme assurance de leurs bonnes intentions & d'avoir prévenu leurs desseins dans le temps qu'ils estoient prests d'éclater. Ils y pourroient joindre ceux des Conquestes importantes qu'Elle a faites depuis que la guerre dure , de tant de victoires remportées sur un grand nombre d'Ennemis , persuadez que S. M. ne pourroit seulement se tenir sur la defensive , & qu'ils penetreroient de tous costez dans le Royaume. Ils luy reprocheroient encore ce qui leur est infiniment plus sensible , son application, sa vigilance, son activité ses lumieres ; enfin toutes les grandes qualitez qui augmentent tous les jours sa gloire , & l'envie de ses Ennemis.

Mais

Mais comment ne craignent-ils pas que le Pape à qui ils font adresser le Roy d'Espagne dans cette Lettre, ne reproche à la Maison d'Autriche la conduite qu'elle tient si opposée au zèle & à la soumission qu'elle veut témoigner pour le Saint Siege? Car sans parler de la Ligue avec les Ennemis de la Religion, les violences que les Troupes de l'Empereur exercent en Italie, le peu d'égards que les Generaux ont pour ce qu'on leur represente estre Fiefs de l'Eglise, le peu de déférence que la Cour de Vienne témoigne pour les instances que Sa Sainteté y fait pour le repos de l'Italie, sont-ce des marques bien évidentes de cette soumission pour le Chef de l'Eglise? L'introduction des Heretiques dans le Piedmont, les Livres des Calvinistes répandus, non seulement

May 1692.

F

*dans le Milanéz, mais mesme qu'ils
 qu'à Rome, l'exercice de leur
 gion permis dans les Etats d'Es-
 pagne, où ils n'avoient jamais esté
 soufferts, peuvent ils faire voir le
 zele de cette Maison pour le bien
 de la Religion Catholique, & ce
 zele merite-t il que Sa Sainteté
 accorde à l'Empereur l'argent que
 le Roy d'Espagne demande dans sa
 Lettre avec tant d'instances, sous
 le pretexte de continuer la guerre
 contre les Turcs? Le Pape ne sau-
 roit ignorer que ce ne seroit pas le
 dessein de la Cour de Vienne, si elle
 estoit maistréssede conclure la paix
 avec la Porte, & qu'après avoir
 sacrifié les avantages certains
 qu'elle se pouvoit promettre de rem-
 porter sur les Turcs, au desir qu'elle
 a eu de fair la guerre à la France,
 il n'y a point de bassesse qu'elle n'ait
 employée pour obtenir la paix*

cette Colonie. Depuis trente-sept ans qu'il est dans cette Isle, il s'est acquis une experience

et il s'est heureusement servy
 rant ce Siege. Tous les Habi-
 ns le regardent & l'aiment
 comme leur pere , aussi les a-
 il secourus , & de ses soins, &
 son bien dans toutes les ma-
 nières des pertes qu'ils ont

158

MERCURE

après vous avoir fait part d'un
Combat donné vers les Isles.
La face droite de cette Medail-
le represente le Roy comme
font toutes les autres & dans le
revers il y a un Bœuf du Pays
auprès d'un Arbre , avec ces
mots.

Colonia Madagasc.

Elle fut frappée en 165

GALANT. 159

Puisque Climene est inconstante
Il faut que je le sois aussi.

Comment , luy dis-je , indigne
Amant ,

Vous avez le plaisir charmant
D'avoir enflamé cette Belle ,

Et malgré vostre engagement
Vous cessez d'estre fidelle ,

Pour répondre à son changement.

Si j'avois touché le cœur de ma

me changer

MERCURE
SONNET.

LE doux Printemps revient en-
bellir ces bocages,
L'hiver n'arreste plus le cours de nos
ruisseaux.
Sur l'aimable gazon ils promènent
leurs eaux,
Les Charmes, les Tilleuls ont repris
leurs feuillages.



Les vents impetueux

de nous

Depuis plus de trois mois je brule ,
je soupire.



Oüy, je vous aime Iris, je meurs
pour vos appas.

Je ne demande rien, ne vous effrayez
pas,

A vos pieds seulement permettez
que j'expire.

Je vous en à vous expliquer

le nouvel-

vous en.

162 MERCVRE
LE CYGNE
ET
LES CANARDS.
F A B L E.

LEs Canards dès long-temps
animez & jaloux
Contre un Cygne fameux par son
charmant plumage,
Tinrent conseil, &

L'A

Le

Le

L'I

Le

L'I

L'A

Le

Le

Le

Le

Le

L'A

Le

Le

Le

de

d'

ga

m

tag

N

N

air
ns
n-
lle
ce,
ait
aix
ent,
cois,
pune,
rier,
rulers.
utes.
egates.

Le Cygne par hazard qui se mire
dans l'eau ,

De ces vils animaux apperçoit l'ar-
tifice.

Il s'y plonge aussi tost , il en revient
plus beau ,

Et de ses ennemis il confond la ma-
lice.



Connois tu de ces Vers le sens myste-
rieux ?

C'est l'innocent Damon , ce sont ses
Envieux

Que par tous ces traitson designe

Qu'ils l'attaquent de toutes parts

Le Cygne sera toujours Cygne ,

Les envieux seront toujours Ca-

envoye la Liste de
Vaisseaux du Roy
à l'épartement. Vous
sçavez ceux qui les com-

mandent , & combien il y a d'hommes & de Canons sur cette Flote. Il manque à cet estat les noms de quelques Capitaines , mais comme ils changent presque tous les ans de Vaisseaux , il est quelquefois difficile de sçavoir les derniers nommez. Il peut y avoir aussi quelques noms defigurez ; vous y supplerez dans ceux que vous pourrez reconnoistre.

Outre cette grande Armée Navale , qui doit faire tout trembler l'Océan , & qui ne sçauroit avoir à craindre que la Mer , le Roy a trent Galeres bien armées Méditerranée , sur chacune d'elles , il y a un nombre considerable de Troupes , & toutes propres , tant à

cher, qu'à escalader une Place. Ces Galeres sont accompagnées de quatre Galiotes à bombes, & de deux Fregates & le tout fait plus de quatre-vingt Voiles.

Vous croyez peut-estre, qu'après le grand nombre de Bâtimens sur l'une & sur l'autre Mer dont je viens de vous faire le détail, le Roy n'a plus de Vaisseaux pour donner de la terreur à ses Ennemis, & étendre la gloire de la France : cependant cinq ou six gros Vaisseaux de guerre & une Galiote à bombes viennent encore de pour punir la Ville de dont les Vaisseaux ont tiré un Navire Fran- la foy des Trai- la pensée que la un grand nom-

bre d'ennemis à soutenir, elle ne seroit de long-temps en estat de les punir de leur perfidie.

Tous ces Bâtimens dont les deux Mers sont couvertes, n'empeschent pas que S. M. n'en ait aussi un grand nombre dans toutes les parties du monde, où diverses Nations ont bien voulu reconnoistre sa puissance, & il en reste encore aujourd'huy huit dans les Isles de l'Amerique, sans les autres Bâtimens qui sont moins considerables.

Le Roy, avant son départ donna audience aux Représentans des Etats de Bretagne, qui furent presentez par M. de Lavardin, Lieutenant General des Etats de la Province. Le reste

les ceremonies accoutumées, tant à cette audience qu'à celle de Monseigneur le Dauphin & de Messieurs les Enfans de France. Ces Députez sont ordinairement trois, & viennent au nom du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat. Celuy du Clergé qui porte toujours la parole étoit Mr d'Argouges, Evêque de Vannes, Fils de Mr d'Argouges, Conseiller d'Etat, & du Conseil Royal, qui s'attira des applaudissemens de tous ceux qui l'entendirent.

Mr de Mardy, Marquis de de Catuellan, que le Roy vient d'honorer de la qualité de Brigadier de ses Camps & Armées, & que les Etats de Bretagne ont nommé Deputé de la Noblesse, n'en put faire les

fonctions dans cette audience ,
ayant eu ordre du Roy de fui-
vre S. M. Britannique. Ces
États ne pouvoient choisir un
Député plus illustre, la Maison
de Catuellan estant une des
meilleures de Bretagne. Ce
Marquis est allié à tout ce qu'il
y a de plus grands Seigneurs
dans la Province. Il eut l'a-
vantage de commander dans les
Lignes la dernière Campagne,
& il s'est fait distinguer en plu-
sieurs occasions par son esprit ,
& par sa conduite dans tous les
Commandemens qu'il a eus , ce
qui luy vient d'attirer les nou-
veaux honneurs qu'il a receus
de Sa Majesté.

Mr de Fer Geographe de
Monseigneur le Dauphin , con-
tinuë à donner au public des
Cartes qui font plaisir dans la
situation

situation où se trouvent les affaires. Il vient d'en faire paroître une fort utile , & fort commode , n'estant que d'une étendue , qui n'empesche pas qu'en la colant sur de la toille on ne la porte dans la poche. Cependant elle contient le Pays d'entre Sambre & Meuse , & les environs de Namur , Dinant , Charleroy , Mons , Ath , Louvain & Huy. Cette Carte est tirée sur les Memoires de Jean Blaeu , Nicolas VVischer & Abraham Vivien , & se vend dans l'Isle du Palais à la Sphere Royale.

Voicy les noms de quelques personnes considerables mortes depuis peu de temps.

Dame Françoise-Marie Brunet , Femme de M. Bignon ,
 Avocat General de la Cour des
 May 1692. H

Aides, morte en couche de son premier Enfant , & dans une fort grande jeunesse. Elle étoit Fille de M. Brunet, Sr de Chailly , Garde du Tresor Royal ; Niece de M. Brunet , Abbé de Villeloin , Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre, de M. Brunet de Montferrand , President en la Chambre des Comptes & de M. Brunet de Rancy , Tresorier de la maison du Roy, & Sœur de M. Brunet de Chalis, Conseiller au Parlement. Elle avoit deux Sœurs , dont l'une est mariée à M. du Tillet, President au Grand Conseil , & Maître des Requestes. L'autre avoit épousé M. le marquis de Villarceau , tué à la Bataille de Fleurus. Il y a encore de cette Famille Mr Brunet le Goux de Serigny , President

en la seconde Chambre des Re-
questes du Parlement de Paris,
& auparavant Conseiller au
Grand Conseil. Quant à Mr
Bignon, Avocat General en la
Cour des Aides, il est Fils de
Mr Bignon, Conseiller d'Etat,
& auparavant Avocat General
au Parlement de Paris, &
Grand Maistre de la Librairie
du Roy, Petit fils de l'illustre
Hierôme Bignon, Avocat Ge-
neral au mesme Parlement,
& Grand Maistre de la Librai-
rie du Roy, dont la memoire
regne parmy tous les Sçavans
de l'Europe pour sa profonde
doctrine, & Neveu de Mr
Phelypeaux de Pontchartrain,
Ministre & Secretaire d'Etat,
& des Commandemens de Sa
Majesté, Contrôleur General
des Finances. Mr Bignon,

aujourd'huy premier President
au Grand Conseil , est Frere
de Mr Bignon , Conseiller d'E-
tat.

M. du Bois de Guedreville. Il
a esté maistre des Requestes &
President au Grand Conseil ,
& a marié deux Filles ; l'une à
M. Pelletier de la Houffaye ,
Maistre des Requestes , & l'au-
tre à Mr Guinet , Conseiller
au Parlement. Le Frere de feu
Mr du Bois de Guedreville ,
estoit feu Mr du Bois du Menil-
let , Conseiller en la Grand'
Chambre du Parlement de
Paris , qui a eu pour Fils Mr du
Bois Baillet Avocat General en
la Cour des Aides , puis Maistre
des Requestes , & Intendant
de Justice à Pau , où il est
mort.

M. Lambert de Thorigny ,

ancien President en la Chambre des Comptes de Paris. Mr Lambert de Thorigny , son Fils , est President en la même Chambre.

M. Barberye Saint-Contest , cy-devant maistre des Requestes, & Intendant de Justice à Limoge. Mr Barberye , son Fils , est aussi Maistre des Requestes.

Le Sr Nolin vient de donner au Public trois Cartes , dont l'une est le *Champ de Mars dans les Pays-Bas , où le Roy commande ses Armées en Personne , en la presente année 1692.* Cet Ouvrage contient le Comté de Flandre accompagné d'une Table de divisions Geographiques ; le Comté de Namur , où est le Pays d'entre Sambre & Meuse ; une grande partie de l'Evesché

de Liege , & une partie de l'Artois , du Hainaut & du Brabant, avec un accompagnement des Plans des Villes d'Ostende, Nieuport , Ath^l, Charles-Roy Namur , Liege , & Mastrick. Ces Plans sont tres-justes & conformes aux dernieres fortifications qui ont esté faites dans ces Places. Cette Carte se peut mettre en Livre pour la poche , ce qui est d'une grande commodité pour les Officiers, qui pourront tout d'un coup , & à l'aide d'une Table Alphabétique qui se met en teste , trouver les Places dont ils auront besoin.

La seconde Carte est de la *Manche*. Elle contient les Costes de France depuis Belle Isle jusqu'à Dunkerque , & s'étend dans les Terres jusques

à la Loire. Elle contient aussi la Coste Meridionale du Royaume d'Angleterre. Ces Costes & les Provinces qui sont dans les Terres , sont tres-exactement recherchées.

La troisième Carte est le *Dauphiné*. On n'en a point encore gravé de si particulière. On y a joint une Table des différentes divisions Geographiques contenuës dans ce Gouvernement. Tous ces Ouvrages se trouvent à Paris chez l'Auteur , sur le Quay de l'Horloge du Palais , proche la rue de Harlay , à l'Enseigne de la Place des Victoires , & à l'Armée du Roy en Flandre, au quartier du Roy , chez le Sr Mouchet , Marchand suivant la Cour. On ne peut assez admirer le genie prompt & actif des François.

Ils vont au delà de tout ce que l'on peut attendre d'eux, dès qu'il se presente quelque matiere sur laquelle leur travail peut estre utile au Public, & souvent les Ouvrages se trouvent faits avant qu'on ait eu le temps de les souhaiter.

Le Siege du Grand VVaradin est devenu si considerable par la longue résistance des Assiegez, qui ont souffert le Blocus depuis plusieurs années, que je croy vous obliger en vous faisant part de ce qui suit. C'est la Déposition qui a esté faite par un Transfuge, de l'estat de la Garnison & de la Place. En voicy la traduction litterale.

Premierement il s'y trouve un Bastion à la main droite de la grande Porte, vis à vis la Palanque d'Oloja, nommé par les Turcs Zin-

chini Sabiesi , dans lequel le Bacha Ibrahim a fait faire une maison , où il est logé actuellement. Ce Bastion est gardé par les Sipalis, y ayant toutes les nuits cinq postes de Gues, composez chacun de quatre hommes, sçavoir deux avant, & deux après minuit, qui sont relevés la cinquième nuit, tellement que chaque homme estant quatre jours exempt de la garde, il faut suivant le calcul ordinaire cent hommes sur ce Bastion pour relever la garde qui y est.

Le second Bastion, que les Turcs nomment Capudan Lubiesi, est gardé seul des Agriens. Il y a trois postes dessus, qui sont divisez, sçavoir l'un gardé par les Siphais, l'autre par les Ghunullis, & le troisième par les Beschlis, qui s'entre-relevent la sixième nuit. Comme il y a quatre hommes dans chacun des

ses postes, il en faudroit cent huit sur ce Bastion, suivant le calcul ordinaire. Ceux-cy sont entrez dans la Place il y a six semaines, avec le dernier Convoy de farines que les Turcs y ont jetté. Il en reste encore quatre vingt-dix sains, & capables de monter la garde.

Le troisiéme Bastion. que les Turcs nomment Inum Lubiesi, est gardé en partie par de la Cavalerie de la Place nommée Peschlis, & en partie par les Janissaires. Ils ont quatre postes de guer; l'un desdits Janissaires, & les trois autres desdits Peschlis. Les Janissaires relevent la huitième nuit, & les Peschlis la cinquième. Ce Bastion demande quatre vingt-douze hommes, suivant le calcul ordinaire, Entre ce Bastion & le suivant doit estre le commencement de l'eau, & la fin, Cet endroit est le plus hu-

vide du ruisseau. Il n'a que demy-homme de profondeur au milieu; & proche de la muraille, il est de la hauteur d'un homme.

Le quatrième Bastion, que les Turcs nomment le petit Bastion, étant gardé des Turcs d'Asappens & Sentchücr a trois postes qui sont occupez; sçavoir deux des Asappens, & l'autre desdits Sentchücr, chacun composé de quatre hommes, qui sont toujours relevez la quatrième nuit. Ce Bastion demande quarante-huit hommes suivant le calcul ordinaire.

Le cinquième Bastion nommé par les Turcs, Agal Tubiesi, qui veut dire, Bastion des Janissaires, a quatre postes chacun de quatre hommes, dont il y en a trois gardez par les Janissaires qui se relevent la quatrième nuit. Le quatrième est des Ghunulis, qui se

relevent la quatrième. Ce Bastion, suivant le calcul ordinaire, demande sixvingt hommes. Il y a proche de la Porte un corps de garde particulier, qui est occupé par le Commandant, ou Dishar. Il n'y reste au plus que quarante hommes. Enfin la Garnison qui reste dans la Forteresse du Grand Paradin, monte suivant le calcul cy-dessus à 498 hommes.

D'autres Transfuges, ainsi que l'écrivent les Imperiaux, ont assuré que cette Garnison n'est la plupart que de Jeunes gens parmy lesquels il y a beaucoup de Bohémiens. Si cela est vray, il est extrêmement surprenant que si peu de gens & si mal conditionnez, se défendent toujours avec la mesme vigueur, & fassent des sorties de deux cens hommes capables

de mettre en desordre les Troupes qu'on avoit choisies pour le Blocus.

Depuis le rapport de ces Transfuges, on a eu nouvelles que quoy que la tranchée ait esté ouverte devant le Grand V Varadin, les Assiegez continuent touûjours à se défendre de la maniere la plus vigoureuse. Il n'y a presque point de jour où ils ne tirent près de cent cinquante volées de Canon, ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on a publié qu'ils manquoient de toutes sortes de provisions. Ils font aussi fort souvent de brusques sorties avec grande perte des Assiegeans. Le bruit s'estoit répandu que ceux-cy donneroient un assaut le 15. de ce mois, mais il y avoit à craindre que les Turcs ne les atta-

quassent en mesme temps , à cause qu'on les flattoit de nouveau de l'esperance d'un prompt secours. Cependant trois ou quatre cens Rasciens qui s'estoient trop avancez pour reconnoistre les Imperiaux ont esté taillez en pieces. On a eu aussi nouvelles , qu'ils faisoient travailler incessamment à un armement Naval à Nicopoli , dans le dessein d'employer tous leurs efforts pour se rendre maistres d'un Poste près de l'Isle d'Orlouïa , qui leur ostoit toute la Navigation sur le Danube pour Belgrade. On ne dit plus qu'on ait étranglé le Grand Visir , mais seulement qu'on l'a relegué aux Dardanelles. Selon d'autres nouvelles , il marche à la Teste de l'Armée. Tout cela est fort douteux , mais ce qu'il

Y a de certain^l, c'est que le Comte de Marfilly a esté congedié de la Potte sur ce que tout estant prest pour la Guerre . avec apparence d'en retirer de grands avantages, il n'estoit plus question de parler de Paix.

Voicy des Vers qui ont esté faits par Mr Rouffelet , Principal du College de Noyon sur le voyage de Sa Majesté , & & qui doivent précéder ce que j'ay à vous en dire.



A U R O Y.

Grand Roy , pour rehausser le lustre de la gloire ,

Pourquoy voler encor toy-mesme à la Victoire ,

Laisse sous ton grand Nom à tes braves Guerriers ,

184 MERCURE

Sur la Sambre & le Rhin te cueillir
des Lauriers.

Trop de fois l'on s'a vû dans le
Champ de Bellonne

Des Heros demy-Dieux meriter la
Couronne,

Et Vainqueur en cent lieux envi-
ronner tes Lys.

Des Lauriers immortels que toy-
même as cueillis.

Plus sage, & plus vaillant que le
Dieu de la Thrace,

Tu sçais d'un fier Tyran déconcerter
l'audace,

Et tremble à ton seul Nom, & déjà
devant toy

Volent jusqu'à la Haye, & la crainte
& l'effroy.

Pourra-t-il soutenir les éclats de ce
Foudre,

Qui malgré ses projets réduisit
Mons en poudre,

Quand pour vouloir braver le plus
grand des humains,

*Il se fit adorer de tant de Souverains?
 Avec tous ces Guerriers surpris de
 la tempête,
 Put-il d'un seul moment retarder sa
 conquête?
 De tant de Rois liguez ce zélé Pro-
 tecteur,
 De sa gloire ne fut qu'un jaloux Spe-
 ctateur.
 Au bruit de sa valeur, ses Troupes
 chancelantes
 N'osèrent voir de près les tiennes
 triomphantes.
 Caché dans l'épaisseur de tous ses
 Bataillons,
 Du Soleil de l'Europe il craignoit les
 rayons.
 Mars en tous lieux te suit, ta vertu
 sans seconde,
 Ainsi que sur la Terre, éclate encor
 sur l'Onde.
 L'Univers en suspens va voir par
 tes exploits.*

L'un & l'autre Neptune asservy
Sous tes loix ;
Un Grand Roy détrôné , dont tu
prends la défense ,
Recouvrer par toy seul la suprême
Puissance ;
Le Ciel comme aux Césars remettre
dans tes mains
Le destin chancelant de tous les Sou-
verains ,
Succomber en tous lieux sous ton
Bras héroïque
L'Aigle, le Leopard, & le Lion Bel-
gique ,
Et par tout de ton Nom répandant
la terreur ,
Faire trembler la Terre au bruit de
ta valeur.
Cette valeur pourtant , aujourd'huy
sans égale ,
A tes propres Sujets pourroit estre
fatale.
Tu ne restes Vainqueur dans les
plaines de Mars ,

*Qu'après avoir du Sort bravé tous
les hazards.*

Grand Roy, l'amour des tiens, l'appuy de ton Empire,

*Faut il que le respect empesche de
se dire,*

*Que si ton Regne fait nôtre felicité,
Ta conservation en est la sûreté ?*

*Tout brillant de l'éclat de ta gloire
suprême,*

*Il est temps de cesser de vaincre par
toy-même.*

*Dans le sein de ta gloire établis ton
repos,*

*Et laisse sous ton Nom triompher tes
Heros.*

*Du Midy jusqu'au Nord, de l'Inde
jusqu'au Tage,*

*Qu'on offre à ta Grandeur un vo-
lontaire hommage ;*

*Que tes fiers Ennemis, redoutant ton
courage,*

Afin de l'éviter tombent à tes genoux

188 M E R C U R E

On que les traits vainqueurs de ta
rare clemence ,
Fassent aimer le joug de ta toute-
puissance.
Que toujours , le plus sage & le plus
Grand des Rois ,
Jusqu'aux bords du Danube on adore
tes Loix ;
Qu'après tant de beaux faits les
Filles de Memoire ,
Epuisent tous leurs chants pour ce-
lebrer ta gloire.
Regne sur l'Univers ; mais pour
nostre bonheur ,
Grand Roy , modere enfin l'excès de
ta valeur.

Le Sonnet qui suit est de M.
 Diereville.



SUR LE VOYAGE
du Roy.

Grand Roy, sur vos Dessesins tous
les yeux sont ouverts,
On n'en peut pénétrer le Secret ad-
mirable ;
Vos Soldats, vos Vaisseaux, appa-
reil formidable,
Courent de toutes parts & la Terre
& les Mers.



Quand on voit contre vous mille
Ennemis divers,
Où va se signaler votre bras indom-
ptable ?
Iriez-vous des Tyrans punir le plus
coupable,
Et rendre le repos qu'il ôte à l'U-
nivers ?



*Mais dès qu'on vous verra com-
mander une Armée ,
On entendra , Grand Roy , parler la
Renommée.
Eh ! pourquoy demander quel est vô-
tre projet ?*



*Le prodige est pour vous un effet
ordinaire ,
On ne peut deviner ce que vous allez
faire ,
On le comprendra moins lors que
vous l'aurez fait.*

Je viens au voyage du Roy
dont les suites qu'on ne peut
envisager sans étonnement ,
doivent faire trembler tous les
Ennemis de la France , & cau-
ser une crainte pleine de ten-
dresse à tous les François , qui
ne peuvent penser sans frayeur

aux perils où va s'exposer ce Prince, en quittant le séjour des delices pour leur procurer un repos qui doit estre de durée, après la guerre qui agite aujourd'huy toute l'Europe, & augmenter la gloire de la Nation, si triomphante, & si heureuse sous son Regne tout remply de merveilles. Son départ ayant esté arresté au dixième de ce mois, on vit pendant plusieurs jours une foule extraordinaire à Versailles de tout ce que la France a de plus illustre, & qui se trouva à portée de faire sa Cour. Tous les chefs des Cours Superieures, & des autres Jurisdiccions, après s'y estre rendus en particulier, y retournerent en corps aussi-bien que Mr le Prevost des Marchands, accompagné de

Mrs de Ville pour recevoir les ordres de Sa Majesté. Plusieurs particuliers excitez par la seule ardeur de leur zele , y allerent aussi , pour chercher les occasions de pouvoir seulement jetter la vuë sur ce Monarque pendant quelques momens. Enfin il quitta Versailles avec son secret , qui fut impenetrable à tous ceux à qui l'experience a donné le plus de lumieres, pour conjecturer plus facilement que les autres les entreprises auxquelles le Roy pouvoit se déterminer. Le mesme jour que Sa Majesté partit, Mr l'Archevesque de Paris donna un Mandement pour l'ouverture des Prieres de quarante-heures., par lequel il marquoit, *que le Roy n'ayant rien épargné pour appuyer les interets de la Religion,*

Religion, procurer la paix à l'Europe, & travailler au rétablissement du Roy d'Angleterre, il estoit bien juste que dans le temps où Sa Majesté exposoit sa personne, & alloit se mettre à la teste de ses Armées, ses fidelles Sujets employassent leurs prieres particulieres & publiques pour l'accomplissement de ses grands desseins. Ce Mandement fut publié dans toutes les Eglises de Paris, d'une maniere qui fit voir quelle est l'ardeur de tous les Curez pour la gloire, & la conservation du Roy. Mr Macé, Chefcier, Curé de Sainte Oportune, qui est toujours des premiers à signaler son zele pour S. M. & à l'inspirer à ses Paroissiens, comme je vous l'ay fait remarquer en d'autres occasions, ouvrit les Prieres par l'Eloge

May 1692.

I

que vous allez lire, & qu'il prononça au commencement de sa Messe de Paroisse.

Après qu'il eut lû le Mandement de M. l'Archevesque de Paris.

Ce Prelat, dit-il, toujours exact dans sa vigilance pour l'Eglise, toujours infatigable dans son zele pour le Roy, nous ordonne, comme vous l'avez vû par son Mandement, de faire des Prieres de quarante heures pour l'heureux succès des justes desseins de S. M. Ce Roy, le plus puissant de tous les Rois, le plus Zelé de tous les Chrestiens, le plus juste de tous les hommes, triomphe depuis cinq ans, vous le savez, de toutes les diverses Nations, qui s'estoient unies pour fonder sur luy. Ces injustes Puissances, liguées pour la plus injuste de toutes les querelles, devoient dans leur avi-

de orgueil les Etats de nostre invincible Monarque. Tout autre peuple que les François auroit tremblé au seul bruit de leurs projets, & LOUIS a non-seulement écarté le trouble, & la terreur de nos Frontieres, mais il l'a porté jusque dans le sein de ses Ennemis, desolé leurs Campagnes, pris leurs Villes, & puny leur insolence. Cependant dans une force si redoutable, parmi tant d'honneurs succès qui enfleroient tout autre cœur moins Chrestien que le sien, il s'humilie devant le Dieu des Armées, avouë que c'est la puissance divine qui a formé sa main aux combats, en rapporte toute la gloire à son saint nom, & ne veut, comme David & comme S. Louis, pour triomphe que des actions de graces, pour éloges que des Cantiques, pour trophées que les étendars ennemis.

apportez aux pieds de la Croix.

Mais c'est peu pour la piété de cet Auguste Monarque de rapporter à Dieu les heureux succès de ses entreprises ; il luy en consacre encore les commencemens. Les Grands du monde n'ont pas plutôt conçu leurs vastes desseins, que sans consulter le Ciel, ils s'appliquent tout entiers à les faire réussir, & recherchent bien plus le secours des hommes que celui de Dieu. Il semble mesme qu'ils craignent de l'implorer, parce qu'ils ne sont pas fiers de l'obtenir, & soit par défiance à l'égard du Souverain Estre, soit par vanité pour eux-mesmes, soit par honte du costé des hommes, ils ne parlent de la protection divine que quand elle s'est déclarée en leur faveur, & le raffinement de leur orgueil, sans rien risquer sur l'incer-

*titude du succès, trouve le secret
 de glorifier Dieu de leur propre
 gloire. Nostre Monarque plus
 humble dans ses projets, plus
 sincere dans sa pieté, & plus
 éclairé dans sa Foy, sçait bien
 que Dieu est le principe & la fin
 de toutes choses; que c'est luy qui
 donne le vouloir & le faire, le des-
 sein, & l'exécution, & ne prie pas
 avec moins d'ardeur & de soumis-
 sion en commençant, qu'il a de re-
 connoissance & de Zele après le suc-
 cès. Toujours esperant du Ciel un
 traitement favorable, toujours sou-
 mis à la Providence dans ce qui
 seroit de plus fâcheux, prest
 à tout faire, & à tout souffrir pour
 la querelle de Dieu, il se remet à
 luy de toutes choses, & trouve par-
 là le divin secret de triompher in-
 failliblement. Avant que sa pieté*

enst rendu les Prieres pour les Rois si frequentes dans nos Eglises, ce Mandement, ces Prieres de quarante-heures, ces expositions du tres-saint Sacrement sur nos Autels, sembloient porter la crainte & les alarmes dans le cœur des Peuples. Les Fidelles ne prioient qu'en tremblant, & parce qu'on ne pratiquoit ces choses, que dans les dernieres extremittez, & que les extremittez sont toujours à craindre, on croyoit que c'estoit en quelque façon de soler le peuple que de l'avertir de prier, & la politique s'opposant à la pieté, on privoit l'Etat de ce secours & le Ciel de cette gloire. Mais graces à la devotion de nostre Roy, il nous est permis, il nous est enjoint de luy marquer souvent un zele unanime par des prieres publiques. Son grand cœur ne nous en donne que de

trop frequentes occasions, & comme
 il s'est fait une noble habitude d'af-
 fronter les perils de la guerre, nous
 nous accoutumons sans trembler à le
 voir partir, & nostre tendresse as-
 surée par sa valeur, s'occupe moins
 du danger où il s'expose, que de la
 gloire qui l'attend. Jamais nous
 n'avons eu de motifs plus pressans
 d'élever nos bras & nos Oraisons
 vers le Ciel, que dans cette occasion.
 Ce Roy si tendre pour ses Sujets, si
 chery de ses Peuples, court au dan-
 ger pour nous en éloigner, sacrifie
 son repos à nostre commodité, prodig-
 gue sa vie pour conserver la nostre.
 Peut être mesme, le diray-je sans
 trembler? Peut-être est-il aux
 mains, peut être soutient-il l'effort
 de cent mille bras armez contre luy;
 & cent mille voix n'attaqueroient
 pas de concert le Ciel pour sa deffen-

se : Mais si la tendresse qu'il a pour nous , si le Zele que nous avons pour luy , si nostre propre interest nous engage aux Prieres , la gloire de la Religion les demande encore à tous les Fidelles. Un pieux Souverain détrôné pour la Foy , fugitif pour la Religion , qui ne trouve de secours que dans les bontez de LOUIS LE GRAND , est à la teste d'une Flotte redoutable pour conquerir ses Etats usurpez , pour faire à main armée dédire le malheur qui le poursuivait , & pour tâcher de réveiller l'affection de ses Peuples. Prions Dieu qu'il leur touche le cœur ; confondons ces ingrats par l'exemple de nostre zele , ces inconstans par nostre persévérance dans la priere , & faisons que jaloux de nostre bonheur , ils imitent nôtre obeissance. Enfin nous sommes obligez de prier pour

notre Roy, parce que nous ne pouvons luy donner que ce secours, ny luy témoigner d'autre reconnoissance. Notre vie, nos biens sont à luy, & par droit de propriété, & par droit de conservation; nos prieres nous appartiennent, & c'est ce que nous pouvons offrir pour luy, & tout ce qu'il nous demande. Dieu n'a besoin de rien, dit un Philosophe Juif; les Rois n'ont besoin que de Dieu, & nos prieres le luy rendront favorable. Unissons-nous tous, Messieurs, dans un si loüable dessein. Que ces Routes bâties par la pieté de nos Rois retentissent des vœux que nous faisons pour le plus Auguste de tous, & venez offrir avec moy au Pere Eternel le Sacrifice non sanglant de J. C. pour de si justes desseins.

Le Pere Avrillon, Minime fort estimé pour ses belles Pré-

I S

dications , leur le mesme Mandement le jour de l'Ascension, dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale , & poursuivit en ces termes.

Ce Mandement, Messieurs, n'est qu'une explication de celui que S. Paul envoie à son Disciple Timothée , pour l'engager à faire des prieres, des supplications, des Oraison & des actions de graces pour les Rois. Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, supplicationes, & gratiarum actiones pro Regibus. Nous allons commencer par les prieres ; quelque glorieux succès nous engagera bien tost à faire des actions de graces. En effet , si les perils où la valeur de LOUIS LE GRAND le va exposer , plus pour la gloire de la Religion , que pour

celle de ses Etats, nous font trem-
bler, la certitude que nous avons
que les seuls interests de Dieu font
agir ce Monarque, dissipe une partie
de nos frayeurs. Louis-le Grand ne
sçauroit combattre pour une cause
toute celeste, que le Dieu des Ar-
mées ne preside à ses combats. Louis-
le Grand ne sçauroit vaincre que
J. C. ne triomphe. Il se servira de
ce Heros Chretien pour soutenir la
gloire du Christianisme opprimé. Ce
premier-né de l'Eglise sera protégé
du bras tout-puissant de J. C. pour
dissoudre les droits sacrez de son
Epouse; ce nouveau Josué aura dans
ses interests le Soleil de Justice pour
vaincre plusieurs Rois, parce qu'il
n'en porte la devise que pour le fai-
re adorer de tous les Peuples. Ce
Gedeon Chretien, protégé du Ciel,
surmontera tous les Madianites

*comptez ensemble pour le perdre,
 puis qu'il ne combat que par l'ordre
 de Dieu. Ce David de la Loynon-
 nelle, peut prendre des armes dans
 le Sanctuaire mesme, puis qu'il
 n'expose une vie si precieuse que
 pour l'honneur du Sanctuaire. En
 un mot, la guerre qu'entreprend ce
 Monarque, est une guerre de Reli-
 gion; sa cause est la cause des An-
 gels, sa querelle est la querelle de
 Dieu, & ses armes sont les armes
 du Saint des Saints. Disons plus
 sans craindre de rien outrer; la
 conservation de sa Personne sacrée
 est celle de tout le Christianisme.
 Fasse le Ciel, que dans un jour où le
 Sauveur du monde s'est restitué à
 luy-mesme par son Ascension les
 trois Royaumes du Ciel, de la terre,
 & de l'Eglise qui luy estoient dis-
 parus par la tyrannie du Demon, il*

se serve de la plus parfaite & de la plus vive de ses images en terre, pour remettre trois couronnes sur la teste d'un autre Prince Chrestien, qui ne les a sacrifiées à la tyrannie d'un Usurpateur, que pour se conserver celle qu'il espere dans le Ciel pour récompense de sa fidelité. Signalons icy nostre zele; offrons des Sacrifices, redoublons nos vœux, & demandons à Dieu pour le Roy, des armes celestes, des combattans invincibles, & des succès aussi glorieux que ses projets sont Chrétiens, & dignes du Dieu des armées: pour lequel il va combattre.

Le Roy estant party de Versailles, le dixième de ce mois, comme je vous l'ay marqué alla coucher à Chantilly, où il sejourna le 11. Il prit le

divertissement de la Chasse qui est si délicieux dans cette belle Maison où tout abonde, ce qui ne l'empescha pas de tenir divers conseils, & de dépêcher plusieurs Couriers. Sa Majesté alla coucher le 12. à Compiègne, le 13. à Saint Quentin, où Elle donna des marques de sa pieté, & ayant ensuite couché au Quenoy, & à Valanciennes, Elle alla le 17. sur les quatre heures apres midy au Camp de Gevry qu'Elle trouva sous les armes, & dont Elle fit la Reveuë. Je me reserve à vous parler de cette Armée en vous entretenant de la Reveuë Generale qui se fit le 10. Le 18. les Dames allerent à Mons, & le Roy qui n'avoit point encore esté dans la Place

depuis qu'elle est sous son obeissance, partit le Samedi de l'Armée sur les quatre heures du soir en carrosse pour s'y rendre. Sa Majesté en visita les Fortifications dont Elle fut tres-contente, & donna des loüanges à ceux qui en avoient pris soin, Elle vit aussi cent cinquante Pieces de Canon, & soixante Mortiers qu'Elle avoit resolu d'employer au premier Siege qu'Elle feroit & qui n'estoit pas encore déclaré. Sa Majesté alla aussi voir l'Hostel de Ville, & considera avant qued'y entrer un fort bel Arc de Triomphe, que Messieurs de Ville avoient fait construire. Il y avoit plusieurs Devises à la gloire de ce Prince par rapport à celle de *Nec plures impar*, & il y en avoit de tres-

ingenieusement imaginées ,
qui faisoient entendre au Roy
que la Ville de Mons souhait-
toit qu'il en demeurast toujours
le Maistre. Les Eschevins
s'estant mis à genoux pour sa-
luer Sa Maïesté , Elle les fit re-
lever en leur tendant la main ,
& les écouta sans se couvrir.
Leurs cœurs ont esté si pene-
rez de sa grandeur , & de sa
bonté , qu'ils sont presentement
aussi François que ses plus an-
ciens Sujets. Le Roy alla en-
suite chez Madame l'Intendan-
te , où estoient les Dames
& après cela , chez les Dames
Chanoinesses. Leur Eglise est
belle , & spacieuse , & l'ar-
chitecture en est admirable.
Elle est toute remplie de mar-
bre travaillé avec beaucoup

d'art. Ces Chanoinesses sont majestueusement vêtues. Elles ont un grand Manteau noir doublé d'hermine , & une es-
pece de petit Surplis qui couvre leurs habits avec une grande Coëffe de Gaze blanche qui leur tient lieu de Voile , & qui leur pend jusqu'à la ceinture. Elles sont parfaitement bien coëffées , & celles qui n'ont pas encore renoncé au mariage mettent des Fontanges noires , avec un nœud noir au devant de leurs corps , en maniere d'Engageantes. Il faut , pour estre receuës Chanoinesses qu'elles fassent preuve de huit quartiers de Noblesse de chaque costé. Leurs Canoncats ne leur rapportent que mille livres dans les meilleures années.

Leur nombre est fixé à celui de quarante ; elles n'ont point d'Abesse. Elles firent présent de leur Crosse au Roy, qui leur fit l'honneur de l'accepter , & elles en marquerent beaucoup de joye. Elles s'estoient rangées en haye pour le recevoir , & S. M. les salua toutes. Mrs de Ville avoient fait préparer un tres-beau feu d'artifice ; mais comme il en pouvoit arriver des accidens , à cause du grand nombre de magazins qui sont dans la Place , S. M. ne jugea pas à propos de le laisser tirer. Ce Prince qui avoit donné ordre ce jour-là pour une revue generale de son armée , & de celle de Mr de Luxembourg, pour le jour suivant , y convia les Dames , & s'en retourna le

soir fort tard. Elles s'y trouverent le lendemain, la plupart vêtues en Amazones. Madame la Duchesse de Chartres & Madame la Princesse de Conty la Douairiere estoient à cheval avec plusieurs autres, & le reste des Dames estoient en carosse. Les Cavaliers marcherent toujours à costé du Roy. La reveuë dura dix grandes heures à marcher toujours au grand pas du cheval; il ne s'est jamais vû de si belles Troupes. Le terrain étoit disposé de sorte, que le Roy passa d'abord la seconde ligne de son Armée en reveuë. Les carosses marchoient le long des lignes. Après avoir vû la seconde, S. M. vint à la premiere, où Monseigneur le Dauphin s'estoit venu mettre pour saluer

le Roy & les Dames , ce qu'il fit de la meilleure grace du monde , l'épée à la main. M. le Comte d'Auvergne qui estoit trois pas derriere luy fit le même salut. Rien ne peut estre plus leste que la Maison du Roy. Monsieur le Comte de Tholouse se mit à la teste de son Regiment , & salua S. M. Monsieur salua le Roy au bout de la ligne. M. le Duc de Villeroy fit ensuite le même salut. La fin de la premiere ligne de l'armée du Roy , conduisit au commencement de la premiere ligne de celle de M. de Luxembourg. Ce Duc estoit à la teste, & salua S. M. qui luy fit beaucoup d'accueil. L'armée qu'il commande est la plus nombreuse qui ait jamais paru en Flandre, il falloit une heure & de-

mie au pas du cheval, pour aller d'un bout d'une ligne à l'autre. Le Roy dit, qu'il n'avoit jamais vü de plus belle Cavalerie. L'Infanterie avoit quelque chose de si martial, que des Dames moins accoutumées à voir des Troupes en auroient esté effrayées. Vers le milieu de la seconde ligne, M. le Duc de Monmourencey se mit à la teste d'un Regiment, & salua le Roy, & les Dames. Il fit presenter une tres-belle colation dans des corbeilles, que l'on porta aux portieres des carosses. La revue finit à plus de six heures du soir. Les Dames retournerent à Mons, & le Roy revint au Camp. Je vous envoie l'état des Troupes de l'Armée du Roy en ordre de bataille, & je ne doute point que vous ne le voyiez avec plaisir

214 **MERCURE**
après ce que vous venez de
lire.

PREMIERE ARME'E
de Flandre.

PREMIERE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL.
M.le Comte d'Auvergne.

MARECHAUX DE CAMP.
M. de Montrevel.

M. de Busca.

Brigade de Lignerie.

Escadrons.

Grenadiers du Roy ,	1
Noailles ,	2
Duras ,	2
Luxembourg ,	2
Lorge ,	2
Gendarmes du Roy ,	2
Chevaux-legers du Roy ,	2
	13

Brigade de Rotembourg.

Royal Piedmont ,	4
Rotembourg ,	3

G A L A N T. 215

Com. de Buffi, 4

Villequier, 2

1
13

LIEUTENANT GENERAL.

M. le Prince de Soubise.

MARECHAL DE CAMP.

M. de Congis.

Brigade de Segueran.

Bataillons.

Gardes Françoises, 6

Gardes Suisses, 4

1
10

Brigade de

Toulouse, 2

Les Vaisseaux, 3

Le Roy, 4

1
9

LIEUTENANT GENERAL.

M. le Duc de Villeroy.

Brigade d'Imecourt.

Carabiniers, 3

Brigade de Girardin.

Roquepine, 4

216 MERCURE

Girardin,

4

Cravates,

4

4
12

SECONDE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL.

M. de Tillader.

D R A G O N S.

Brigade d'Alegre.

Escadrons

Royal,

4

Dauphin,

4

d'Asfeld Etranger.

4

4
12

Brigade de Bollen.

Royal Allemand,

3

Imecourt,

4

Langalerie,

4

Eclainvilliers,

2

1
13

Brigade de Saint Laurent.

Baraillons.

Dauphin,

3

La Reine,

3

Humieres,

GALANT.

217

Humieres,

2

Nice,

1

1

9

4

4

8

Brigade de Nassau.

Escadrons.

Puignion,

4

Duc de Noailles,

4

Nassau,

4

1

12

LIEUTENANT GENERAL.

Monsieur le Duc.

MARESCHAL DE CAMP

Mr le C. de Montchevreuil.

DRAGONS.

Fallon,

4

Caylus,

4

4

8

Quartier du Roy.

I. Comp. des Mousquetaires, 2

May 1692.

K

218	MERCURE	
II. Comp. des Mousquetaires,	2	<u>4</u>

ARTILLERIE.

Fuseliers ,	3
Bombardiers ,	<u>1</u>
	4

Voicy l'état des Troupes de l'Armée de M. de Luxembourg; avec l'ordre de bataille de la mesme Armée. Il peut y avoir quelques Brigades, & quelques noms d'Officiers Generaux transposez dans l'un & dans l'autre. Il se peut aussi que leurs postes ayent esté changez après que le premier état a esté fait, ce qui arrive souvent , mais tout cela va à peu de chose , & personne n'est oublié.

GALANT. 219
SECONDE ARME'E
 de Flandre.

PREMIERE LIGNE.
LIEUTENANT GENERAL,
M. le Duc de Choiseul.

Maréchal de Camp.
M. le Grand-Prieur.

Brigade de Marsin.
Gendarmerie, 8

Brigade de Phelypeaux.

Du Roy, 4

Dauphin Etranger, 4

Bourgogne, 4

12

Brigade d'Alon.

Dauphin, 4

Berry, 2

Orleans, 2

Bourbon, 2

Villeroy, 2

12

Brigade de Lomaria.

Vivans, 2

K 2

220 MERCURE

Lomaria,	4
Anjou,	2
Royal Etranger,	4
	<u>12</u>

LIEUTENANT GENERAL.

M. le Comte de Montal.

Maréchal de Camp.

M. le Marquis de Crequi.

Brigade d'Albergotti.

Bataillons.

Champagne,	3
Guiche,	2
Royal Italien,	1
Provence,	2
	<u>8</u>

Brigade de Solre.

Royal,	3
Du Mayne,	2
La Saare,	1
Royal Comtois,	2
Solre,	1
	<u>9</u>

GALANT.

121

Brigade de du Perré.

Lyonnois ,	2
Bourbon ,	1
Maulevrier ,	2
Greder Allemand ,	2
	<u>1</u>
	8

Brigade de la Rocheguyon.

Languedoc ,	2
Vermendois ,	1
Orleans ,	2
Navarre.	3
	<u>1</u>
	8

LIEUTENANT GENERAL

M. de Rosen.

Maréchal de Camp.

Mr le Marquis de Cognies.

Brigade de Monsfort.

Escadrons.

Royal roussillon ,	4
Le Marquis de Bissi ,	4
Le Marquis de Noailles ,	4
	<u>1</u>
	12

K 3.

222 M E R C U R E

Brigade de du Rozel.

Condé ,	2
Du Rozel,	4
Bassens ,	4
Furstemberg ,	1
	<u>1</u>
	12

Brigade de Précontat.

Carabiniers ,	10
---------------	----

Brigade de Quoadt.

Rohan ,	2
Aubusson ,	2
Praffin ,	2
Quoadt ,	3
Mestre de Camp general ,	<u>4</u>
	13

SECONDE LIGNE,

LIEUTENANT GENERAL,

M. le Duc de Vendôme.

Maréchal de Camp.

Brigade de S. Simon.

Escadrons.

Saint Simon ,	4
Sagny ,	4

GALANT.

223

Finne,

4
12

Brigade de Montmorency.

Precontat,

4

Vaillac,

4

La Valliere,

4
12

Brigade de Courtebonne.

Levy,

4

Du Chatelet,

4

Courtebonne,

4
12

Brigade de Lavaisse.

Bataillons.

Bourbonnois,

2

Limosin,

2

Haynaut,

1

Perigord,

1

Foix,

1

Montferrat,

1
8

114 M E R C U R E
LIEUTENANT G E N E R A L ;
Monsieur le prince de Conty.

Maréchal de Camp.

M. de polastron.

Brigade de stoppa le jeune.

Stoppa le jeune ,	4
Sallis ,	3
Scheilsberg ,	2
	9

Brigade de Greder.

Greder Suisse ,	4
Monin ,	2
Courtent ,	2
	8

Brigade de Zurlauben.

Berry ,	1
Lamer ,	1
Beauce ,	1
Soissonnois ,	1
Zurlauben ,	2
Poitou ,	2
	8

GALANT. 225
LIEUTE NANT G E N E R A L,
MONS IEUR le Duc du Maine,
Maréchal de Camp.

M. de Vatteville.

Brigade de Lagnion.

Romainville,	4
bellegarde,	4
glissi,	4
	<u>12</u>

Brigade de Massot.

Massot,	5
Coislin,	4
Clermont.	4
	<u>12</u>

Brigade de Magnac.

gournay,	2
Courlaudon,	4
Magnac,	4
Du Mayne,	2
	<u>12</u>

D R A G O N S.

Brigade de Mailly.

La Reine,	4
-----------	---

K 5

215 M E R C U R E

Barbesiere ,	4
Chevalier de Gramont ,	4

12

Commandant du Corps de Reserve.

Monfieur le Duc de Chartres.

M. de Befons.

R E S E R V E.

Efcadrons.

D. de Seneterre ,	4
-------------------	---

Chartres ,	2
------------	---

Befons ,	4
----------	---

Montrevel ,	4
-------------	---

Sibours ,	4
-----------	---

Framboifac ,	4
--------------	---

22

D R A G O N S.

Brigade de Saily.

Efcadrons.

Vartigny ,	4
------------	---

Saily ,	4
---------	---

Asfeld ,	4
----------	---

12

Le Roy ayant convié les Dames à dîner le lendemain , les traita dans une Tente , & leur donna une Musique guerriere, composée de six-vingt Tambours aux Gardes , & de quarante Tambours des Gardes Suisses , avec des Trompettes & Timbales des Gardes du Corps , des Gendarmes & Chevaux-legers , au nombre de trente-cinq , & tous les Hautbois des Mousquetaires & du Regiment du Roy. Tout battit ensemble la marche Francoise , & ensuite la marche Suisse. Les Trompettes avec les Timbales donnerent séparément le plaisir de la marche à cheval. Mr Philidor , à qui le Roy avoit laissé la conduite de ce Concert , avoit fait une finale pour les finir ensemble. Les

Hautbois jouèrent les *Airs de la Grotte de Versailles*, & *Mr Philidor* joua avec eux. Les *Trompettes* & les *Timbales* ensemble donnerent ensuite le divertissement des vieux *Airs de guerre*, ce qu'elles firent avec deux *Chœurs*, qui furent entremêlez de *Menuets* que jouèrent les Hautbois. Toutes les *Trompettes*, tous les *Tambours*, & toutes les *Timbales*, battirēt la charge dans le même temps, & le Roy la fit recommencer trois fois. Après cela on entendit les trois derniers *Airs de l'Opera de Psiché*. On battit ensuite la *Generale*, l'*Assemblée*, la *Retraite Françoisé*, & les *Dianes*. Tous ces *Airs* estant beaux, bien concertez, & jouéz par tout ce qu'il y a de plus ex-

cellens hommes chacun dans leur profession , firent plus de plaisir que la plupart n'en donneront à la Garnison de Namur. Le Jeudy 22. on décampa & on alla à Erlemont , le Vendredy à l'Abbaye de Saint-Amant , & le Samedy à Mazy. Ce jour-là, Sa Majesté pendant son dîner declara le Siege de Namur , que Mr de Boufflers avoit investy le mesme jour avec son corps d'Armée. Monsieur le Prince partit le Dimanche 25. jour de la pentecoste , à la pointe du jour avec dix mille Chevaux pour se rendre aussi devant la Place ; & le Roy partit à deux heures après minuit pour s'y rendre de bonne heure , n'en estant qu'à deux lieues. Son Armée jointe à celle de Mr de Boufflers , monte à soixante

& neuf mille hommes. Le Roy a investy la Place depuis la basse Sambre jusques à la basse Meuse Mr de Boufflers entre la haute & la basse Meuse, & M. de Humieres entre Sambre & Meuse. Mille Chevaux estant sortis de la Place, dans la pensée qu'on alloit investir Charle-Roy, n'ont pû y rentrer. L'Armée de Mr de Luxembourg a marché en mesme temps que celle du Roy, & est campée à Gemblours Ainsi il barre l'Armée du Prince d'Orange, & couvre le Siege. Son poste est défendu par cinq ou six Défilez, où six mille hommes en pourroient arrester quarante mille. Quelques fatigues que le Roy se soit données, il est, graces à Dieu, dans une santé parfaite.

Voicy les noms de ceux qui ont ex-

pliqué l'Enigme du mois passé sur le
Tableau qu'on expose tous les ans à
Nôtre-Dame le premier jour de May.
Messieurs , De Perreufe Page de la
Chambre du Roy , âgé de douze ans ;
Bouvard , de l'Hostel du Quesnoy ,
Place Royale , & la charmante Brune,
de l'Hostel de Vaubecourt ; le Cheva-
lier Besnier ; le Chevalier Loibel de la
Place Maubert ; Gautier , Prêtre ,
Chapelain de l'Eglise de S. Pierre de
Caën ; Madrenes , Avocat au Par-
lement de Toulouse ; Baptiste de la
rue S. Victor ; Antoine Benard , rue
neuve Nostre-Dame ; De Lauverie ;
G. Hutuge d'Orleans ; Carteron ,
Avocat en Parlement , & le Sénéchal
de Veluize ; Charles Norbert de Beau-
vais ; Theodore Arinet , Prieur de S.
Ambroise de Lion ; l'Abbé Bessort
Chanoine de S. Just du mesme lieu ;
Bellair Capitaine ; Bourot Prestre de
S. Paterne à Vannes De Gaye ; Co-
quebert ; Fraizer , rue de Tournon ;
L'Officier Marchand des trois agneaux
le petit Menage uni , du Quay de la
Megisterie ; le Galana sans esperance ,

232 M E R C V R E

du Quay des Augustins ; le Jeune Heros des trois agneaux , de la rue S. Denis ; le gros Contrôleur ; le Cavalier d'Isle près de Chasteau Carré ; l'illustre Solitaire , de la rue des Billettes ; l'Unique du Cloistre S. Mederic ; l'Enjoué ; le Clerc & sa Belle , de la rue aux Fers ; l'Abbé Cinq Pré , de la rue des Tournelles , le Pescheur de la Raquette ; le Blond doré de la rue Verderet ; le fameux Commis de la porte S. Jacques ; Pillor de Nantes ; l'Amant nocturne ; l'Amoureux impitoyable , de la rue Montorgueil ; Jean Reverend & son amy Grison , rue S. Honoré ; le Camus de la rue de la Cerisaye ; l'illustre Merimberg , de la rue de Buffy , & son aimable Maîtresse ; le Solitaire Caraunin ; la Fontaine , proche le Mont. Parnasse , rue S. Jean de Beauvais , Paul. Alexandre Serin ; l'Abbé Ricard ; le Duc , dit le grand Mogol de Versailles ; l'Aimable Jannot , de la rue Trousevache , & son Amy du Soleil d'or ; le Sr de la Rame , Cadet au Regiment de Champagne , de la même rue ; le Beau Sau-

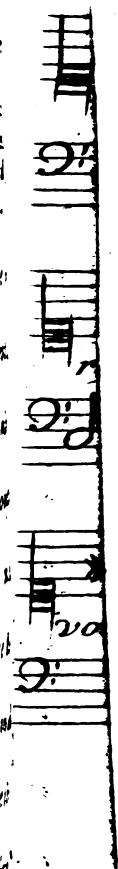
teur de la rue S. Paul; le Controlleur, de la rue des Lombards, Mesdemoiselles Belin; Montier, Gerare du Quay des Aagustins; de la Bigotiere, de la rue de l'Echange; la Belle Manon, & l'Amant inconnu du Cimetiere Sainte Anne de Rennes; la Toute-aimable Loifette, de la rue S. Denis; la Charmante Manon, de la rue de la Pelleterie; l'Incomparable Babet d'auprès sainte Opportune, sa compagne, & son incomparable amie, de la rue du Petit Lion; l'Incomparable Angelique de Caën; le Seigneur du Cachemire, & l'Appollon dea notable du mesme lieu; Marguerite Cottereau, de la rue Guillebert de Caën; l'Incomparable de Monceron; l'Innocente en amour; la belle Verneffon & sa plus fidelle amie, de la rue des Bernardins; la charmante Forest; la Toute Spirituelle Sœur de M. le Curé d'Orzy, proche Soissons; l'Image de Venus, de la Raquette; le Berger Tircis à l'Anagramme, *Siecle d'Amour*; Diane de la Forest d'Alclon; la sçavant Eleonore; la Maistresse de la charman-

234 **M E R C U R E**
te Titi, L'abbé de la Tour de Pierre-
Size.

Je vous envoie une Enigme nouvelle
que vous proposerez à vos Amies.
Peut-estre auront-elles besoin de res-
ver un peu, pour en trouver le mot.

E N I G M E.

AUX Animaux vivans je ne
fais point la guerre,
De ma rigueur ils se plaindroient à
tort;
Mais il en est beaucoup, dans l'air;
& sur la terre,
Qui reçoivent de moy cent coups
après leur mort.
Ma queue est assez longue, & ma
teste est fendue.
J'ay grand commerce avecque le
Pourcean.
Il suis par tout ma trace, & quand
je m'évertue,
J'en entraîne toujours quelque petit
morceau.
Avant que de servir, je suis fort
maigre, & sèche,



2
te
S
9
P
v

gre , & jeeke ,

*Mais mon travail bientôt m'en-
graisse un peu.*

*Lecteur, je vais d'un mot te décou-
vrir la mèche,*

*Mon ouvrage n'est fait que pour le
mettre au feu.*

L'air nouveau qui suit, est d'un
bon Auteur. Vous en jugerez
aussi-bien que des paroles.

AIR NOUVEAU.

M*es soupirs, mes soins assidus
Vous parlent tous les jours
de mon cruel martyre.*

*Puis qu'ils ne sont pas entendus,
Je mourray, belle Iris, sans oser vous
le dire.*

Rien n'est si incertain que les Let-
tres de Vienne, même les plus sincè-
res. Je vous ay marqué dans cette Let-
tre ce que portoient celle du 8. Celles
du 11. ne disent plus que le Blocus du
Grand Varadin ait esté changé en
Siege. Ainsi la Tranchée n'ayant point
esté ouverte, on ne peut avoir résolu

de donner un assaut general. Ce qui paroist certain, selon toutes les Lettres des Ordinaires pass. z, & du dernier, est que la Garnison continuë à faire beaucoup de feu avec son canon, & des sorties qui ne marquent rien moins que l'extrême foiblesse où les Autrichiens veulent qu'elle soit depuis longtemps. Les dernieres Lettres marquent qu'il y a des provisions au moins pour trois mois dans la Place, & que les Troupes destinées pour la secourir seront bientôt en état d'agir. La nouvelle de la déposition du Grand Visir se confirme. Les Impériaux se flament que sa place sera remplie par un Ministre plus pacifique, mais ils ignorent, ou du moins ils affectent de ne pas sçavoir, que le Grand Visir n'a été déposé, que parce que son grand âge le faisoit incliner à la paix. Il est vray qu'il agissoit pour la continuation de la guerre, & donnoit les ordres pour les préparatifs, mais il y étoit forcé, le Divan ayant resolu tout d'une voix de n'écouter aucune proposition de paix. Ainsi il y alloit de sa

tête de ne pas faire travailler aux préparatifs de la Campagne. Il paroît par toutes ces choses que le nouveau Grand Visir, en cas qu'il y en ait un, n'oseroit faire paroître aucune inclination pour la paix, & qu'on ne l'auroit pas élevé à cette dignité, si l'on croyoit que son inclination l'y portât.

J'apprens en ce moment des nouvelles qui ne font que d'arriver par un Courier extraordinaire. On a découvert que le Grand Visir qui vient d'être déposé, & qui doit apprehender beaucoup pour sa tête; en cas qu'il soit encore en vie, étoit d'intelligence avec l'Empereur pour laisser perdre le Grand Varadin sans le secourir, & que s'il n'eût point fait traîner les choses en longueur, il y auroit déjà longtemps que cette Place auroit été secourue. Les mêmes Lettres portent que c'est le Comte Tekeli qui a découvert cette intelligence, & que le Grand Visir déposé n'avoit pas fait travailler à de si grands préparatifs de guerre, qu'il faisoit croire au Grand Seigneur, mais comme il y a déjà du temps que cette intelligence est découverte, les Turcs

demeurerent d'abord persuadez qu'ils en auroient assez pour reparer les maux que sa perfidie étoit sur le point de leur couster, & sur tout le Grand Seigneur ayant nommé pour Premier Vizir, le Bacha d'Egypte, qui est l'homme le plus accompli de tout l'Empire Ottoman.

Les Galeres du Roy ayant été l'année dernière devant Oneille, cette Place convint de payer les Contributions pour éviter d'être bombardée, & pendant que l'on travailloit à regler quelques Articles, le vent ayant éloigné nos Galeres; la Ville ne voulut plus tenir ce qu'elle avoit accordé. L'Armée Navale que le Roy a sur la Méditerranée ayant esté plus heureuse cette année, elle a débarqué des Troupes, qui ont forcé cinq cens hommes de Troupes réglées, & quatre mille hommes de milices à se retirer. On est ensuite entré dans la Place, qui a esté traitée selon les Loix de la Guerre, en sorte qu'on la tien tout-à-fait détruite. On assure qu'on a gagné les Habitans qui ont lieu de se plaindre de l'Opiniâtreté de leur Prince, qui s'obstine à

rendre ses Sujets mal-heureux, plutost que de vouloir accepter une glorieuse Paix. Il perd beaucoup par l'état où se trouve Oneille, & tout le Pays, qui estant fecond en Oliviers, en Vins & en Fruits, augmentoit son revenu. Oneille est un Marquisat situé sur la Coste de Genes.

La Princesse d'Orange a envoyé ordre à Edimbourg de faire embarquer pour Yarmouth les Regimens d'Argile, de Beaumont, & de Senlled, mais le conseil ne l'a pas jugé à propos sans de nouveaux ordres, parce qu'il les croit nécessaires pour la conservation du Royaume, où l'on est si allarmé qu'on a fait publier une Proclamation, le 28. du mois passé, pour faire mettre sous les Armes tous les Habitans depuis seizejusques à soixante ans. On pretend avoir decouvert une conspiration pour surprendre le Chasteau d'Edimbourg. Depuis l'arrivée du Comte de Portland, autrement Comte de Bunting, envoyé à Londres par le Prince d'Orange, non seulement on a redoublé la Garde à Vithall, mais on a fait mettre aux avenuës des Sentinelles

plus avancées qu'à l'ordinaire. On a expédié des ordres pour arrêter plusieurs personnes de marques, entre autres les Comtes Huntingdon Malborough, Cardalle, & Lathfield. Les deux premiers sont arrêtez, & les deux autres en fuite. On a aussi arrêté le nommé Reidly qui a eu de l'employ dans les Troupes du Roy d'Angleterre. Le sieur Ferguson a esté mis en prison à Neugate pour crime de haute trahison, au grand étonnement de toute l'Angleterre Milord Fanshau, & Milord Brudnel ont aussi esté arrêtez. Tous les Messagers sont en campagne, pour en arrêter plusieurs autres. On a encore arrêté trente-six Etrangers dans la Province de Nortangton & ils ont esté amenez à Londres. Ils estoient parfaitement bien montez. On a saisi dans la mesme Ville, environ cinq cens chevaux en diverses écuries, que personne n'a réclamé, & on assuré qu'il y en a un nombre considerable en divers endroits du Royaume que l'on n'a point encore découvert. On dit que le Maire & les Aldermans ont resolu de faire lever cinq
Regimens

Regimens aux dépens de la Ville ; ils serviront comme Troupes auxiliaires aux Milices. On fait marcher des Troupes & du canon vers Portsmouth, & il y a une infinité de gens dans le Royaume qui aiment mieux payer l'amende que de prêter les Sermens. Plusieurs Regimens qui sont en Irlande, sont en marche pour venir en Angleterre. Le 16 de ce mois on fit une Proclamation par ordre de la Princesse d'Orange, pour assembler le Parlement le 24.

On a eu par les Lettres d'Espagne des nouvelles de trois choses arrivées à M. le Comte d'Estrées. Je ne vous feray pas un long détail de la première, qui est la seule qui soit bien connue. C'est le naufrage de deux Vaisseaux qui ont donné le 18. sur les Roches de Ceuta en Afrique, Place appartenante aux Espagnols. Le premier, nommé *l'Assuré*, estoit commandé par M. le Chevalier de Châteaurenaud, & avoit pour Capitaine en second, M. de Septeme, & pour Enseigne M. de Soudé, qui se sont heureusement sauvez à terre. Le second est le Vaisseau *le Sage*, commandé par M. le Chevalier de la Guiche. On assure que

May 1692.

L

la plupart des équipages & des Officiers se sont sauvez le long de la côte. Depuis que le Prince d'Orange a mis le feu dans toute l'Europe, le Roy n'a encore perdu que ces deux Vaisseaux de guerre, & les Ennemis en ont perdu plus de vingt-cinq. M. le Comte d'Estrées alla ensuite à Malaga, & fit arborer en approchant Pavillon Hollandois, ce qui attira plusieurs Chaloupes, qui apportèrent des rafraichissemens à la Flote. M. d'Estrées fit tout arrêter, & écrivit au Gouverneur. *Qu'il l'avoit connu autrefois, & que comme il estoit un fort galant homme, il ne croyoit pas qu'il desapprouvât la ruse de guerre dont il s'étoit servy; que les prisonniers qu'il avoit faits ne seroient pas moins bien traitez que les François, & qu'il le prioit d'écrire au Gouverneur de Ceuta, de bien traiter ceux qu'il avoit entre ses mains.* Le Gouverneur de Malaga luy fit une réponse fort honnête, & luy envoya mesme de nouveaux rafraichissemens. Ayant ensuite poursuivy sa route autant qu'il pouvoit, c'est à dire, fort lentement, il découvrit une Flote de quatorze Vaisseaux Marchands, tant Anglois que

Hollandois, escortée par deux Vaisseaux de guerre Anglois. Il coupa trois des Vaisseaux Marchands dont il prit les marchandises & les fit échoüer ensuite, après quoy ayant poussé les autres sur la coste, il les contraignit aussi d'échoüer & leurs marchandises furent perduës. Quant aux deux Vaisseaux de guerre, ils sauverent leurs équipages, & voyant qu'on alloit à eux pour les remorquer, ils les firent sauter. Le retour de M. d'Estrées nous apprendra, s'il y a plus ou moins dans ces nouvelles.

Le Roy en arrivant devant Namur alla reconnoître la Place, & s'exposa fort pour la bien voir. Il disposa tous les postes, choisit son quartier, distribua tous ceux des Officiers généraux, & fatigua beaucoup, ayant demeuré à cheval depuis la pointe du jour, jusques à la nuit. Jamais on n'avût tant de netteté, & si peu d'embaras dans tous les ordres que ce Prince donna. Il mit son quartier dans un pré où il est campé-luy & toute la Cour. Il ne s'est trouvé qu'un seul Village de son costé qu'il a donné pour les vivres. Sa Majesté mit pied à terre pour man-

ger un morceau ; pendant ce temps Mr de Vauban la vint joindre , & luy rendre compte de la Place qu'il avoit reconnuë dès la nuit précédente , ainsi que l'endroit qu'il avoit destiné pour ouvrir la Tranchée. Comme le Roy reconnoissoit la Place le 26. il parut un Trompette des Ennemis qui apportoit une Lettre à Mr de Boufflers , car on ne sçavoit pas encore dans la Ville que le Roy fust arrivé. Sa Majesté se la fit apporter , & la lut. C'estoit une liste de plusieurs Femmes de qualité qui demandoient un passeport pour se retirer à Bruxelles. Le Roy au dit Trompette , que ce n'estoit pas l'usage que les Femmes sortissent d'une Place assiégée , & le chargea d'honnestetez pour les Dames ; il luy fit donner quelques pistoles , & le renvoya. Comme Sa Majesté sortoit le soir , on vint luy dire qu'il paroissoit aux Gardes trente ou quarante Femmes , Elle envoya voir ce que c'estoit , & on luy vint dire que les Dames qui avoient envoyé le matin demander un passeport , ayant sceu que Sa Majesté estoit Elle même au Camp , elles

venoient s'abandonner à sa miséricorde , & se rendre plutôt prisonnières de guerre , que de rester dans la Ville. Il y eut quelques allées & venues , & le Roy s'estant enfin laissé toucher , les fit mettre dans une maison jusques au lendemain , & leur envoya un Maître d'Hostel pour leur faire préparer à souper , & le lendemain il leur envoya des Carrosses , pour les conduire dans une Abbaye de Filles à deux lieues du Camp , où elles demeureront jusques à la fin Siege. Ce qu'il y a de remarquable , c'est que les premiers Soldats de nos Troupes qu'elles ont rencontrés en sortant , les ont servies & secourues comme auroient fait leurs propres domestiques. Ils ont porté leurs hardes , leurs enfans & leurs paquets , sans leur faire aucun tort , quoy qu'elles eussent quantité de Pierrieres sur elles & dans leurs Cassettes , car tout ce grand nombre de Femmes n'est composé que de douze ou quinze Maistresses avec leurs Domestiques.

Les Ennemis ont fait une sortie au quartier de Mr de Boufflers , & ils ont esté repoussez avec perte de 40. ou 50. hommes.

Le Roy allant reconnoître quelques Ouvrages sur les huit heures du soir , fut sur le point de tomber dans une embuscade , mais comme la Sentinelle fit de loin quelques signes d'avertissement , Mrs de Vauban & de Saint Vians prirent les devants , ils essuyèrent une décharge presque à bout portant dont ils ne furent point blessés.

La tranchée a esté ouverte le 28. Les Ennemis ont dressé un Cavalier dans le Chasteau pour donner s'ils peuvent dans le quartier du Roy Cinq ou six boulets ont passé la nuit audela de la Tente de Monseigneur le Dauphin.

La Princesse d'Orange au désespoir d'apprendre que le party du Roy son pere grossit tous les jours , a fait proposer au Maire de Londres de faire exciter une émotion populaire par ses Creatures , afin d'avoir lieu de faire main basse sur tous ceux à qui l'on donne le nom de Jacobites , à quoy le Maire n'a pas consenty.

Je m'en tiens à ce que je vous ay dit la mois passé touchant la Descente du

Roy d'Angleterre, en ses Estats, mais comme les vents ont changé, je croy que vous sçaurez avant que de recevoir ma Lettr, quel succez aura eu cette entreprise. Le Prince d'Orange n'en est pas moins allarmé que du Siege de Namur. Il tâche cependant avec l'Electeur de Baviere de rassurer le Peuple de Bruxelles, dont la consternation est grande depuis qu'il a appris ce Siege, qui doit achever sa ruine, la Place ne pouvant estre secourüe quand les Alliez auroient quatre-vingt mille hommes; aussi les craint on si peu qu'on a ouvert la tranchée avant que les lignes fussent achevées. Je suis, &c.

A Paris ce 31. May 1692.

APOSTILLE.

La Tranchée n'a été ouverte devant Namur que le 29. & non le 28. de ce mois.

Ce n'est point au Maire de Londres que la Princesse d'Orange a proposé d'exciter une émotion populaire comme il est marqué dans ma Lettre, &c. c'est à son Conseil.

Les Seigneurs qui sont le plus affectionnez au Prince d'Orange, n'osent sortir de VVithal.

Il est arrivé à Brest un Vaisseau de la Flote de M.le Comte d'Estrées, pour donner avis que ce Comte le suivoit, & qu'il arriveroit incessamment.

